



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 28 août 2012 - N°122/H030

Commission Emploi, qualifications et revenus du travail

Avant-projet de programme statistique 2013

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)	3
Céreq, Département Entrées et Evolutions dans la vie active (DEEVA)	3
Céreq, Département Formation et Certification (DFC)	7
Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales	10
Département de l'Emploi et des revenus d'activité	10
Cellule « Synthèse et conjoncture de l'emploi » F210.....	10
Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA) F220.....	13
Division « Emploi » F230.....	16
Division « Salaires et Revenus d'Activité » F240.....	20
Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique	25
Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)	25
Département des études et des statistiques.....	25
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	39
Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares)	39
Sous direction « Emploi et marché du travail ».....	39
Sous direction « Suivi et Evaluation des Politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ».....	43
Sous direction « des Salaires, du Travail et des Relations Professionnelles».....	49

Pôle Emploi53

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Céreq, Département Entrées et Evolutions dans la vie active (DEEVA)

1. Exposé de synthèse

En 1997, le Céreq mettait en place la première enquête transversale à tous les niveaux de formation pour analyser l'insertion des jeunes. Fort de cette expérience réussie, le Céreq a développé, au début des années 2000, un dispositif complet d'enquêtes qui permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint, d'où la notion de « génération ». L'enquête permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus. Certaines enquêtes peuvent donner lieu à plusieurs interrogations successives auprès d'une même cohorte de jeunes : c'est le cas notamment pour la « Génération 98 » qui a été interrogée trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif (cf. schéma ci-dessous) et de la Génération 2004 qui a été interrogée trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif.

L'intérêt et les atouts du dispositif reposent sur cinq dimensions majeures :

- 1) Un cadre d'analyse homogène et cohérent : contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés (apprentis, lycéens, sortants de grandes écoles ou d'université...), le dispositif « Génération » propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient le parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation. Il est donc possible de comparer et d'évaluer l'impact de ces différentes caractéristiques sur les variations observées au cours des premières années de vie active : qui accède rapidement à un emploi ? Qui reste durablement au chômage ? A quel type d'emploi accède-t-on ? A quel niveau de rémunération ? Telles sont les questions auxquelles le dispositif permet de répondre. Plus généralement, il met en évidence les phénomènes de concurrence ou de complémentarité entre niveaux, domaines et voies de formation.
- 2) Des informations riches et diversifiées : grâce à un questionnaire détaillé et un échantillon important (65 000 jeunes interrogés pour la Génération 2004), les enquêtes permettent, au-delà des caractéristiques de parcours scolaires et des diplômes obtenus, de prendre en compte d'autres critères. Le rôle des dispositifs publics pour l'emploi des jeunes et la formation tout au long de la vie, mais aussi les caractéristiques individuelles et d'environnement (genre, origine sociale, origine nationale, lieu de résidence, mobilités géographiques, statut familial, réseaux sociaux) sont autant de dimensions que le dispositif permet d'intégrer pour analyser les différences observées au cours des premières années de vie active.
- 3) Un recul temporel nécessaire : dans le dispositif Génération, la première interrogation est réalisée trois ans après la sortie du système scolaire, c'est le temps nécessaire pour observer le premier temps de l'insertion professionnelle des jeunes. Les résultats des premières enquêtes ont mis en évidence l'importance de ce recul temporel. En effet, il faut attendre parfois plusieurs années pour que la stabilisation professionnelle soit établie pour le plus grand nombre. Enquêter trop tôt après la sortie de formation donne une photographie faussée des situations par rapport à l'emploi, qui accentue fortement les différences, alors que les enquêtes « Génération » montrent que celles-ci tendent à se réduire avec le temps.
- 4) Un suivi longitudinal : le questionnaire permet aux jeunes débutants de décrire systématiquement, mois par mois, les différentes situations qu'ils ont connues depuis leur sortie du système éducatif. Ce mode d'interrogation permet de construire différents indicateurs comme le taux de chômage ou le taux d'emploi. Il permet aussi de construire des typologies à partir de la description des

situations mois par mois. Ces typologies offrent une vision synthétique des premières années sur le marché du travail : trajectoire d'accès rapide à l'emploi, trajectoire d'accès différé à l'emploi, trajectoire de décrochage, etc. L'insertion est une réalité multidimensionnelle qui ne peut se réduire à un ou deux indicateurs. Par ailleurs, la description fine de toutes les périodes d'emploi permet de mesurer la qualité de l'emploi (niveau de rémunération, type de contrat, correspondance entre le diplôme obtenu et la profession occupée), de même que la description de toutes les périodes de chômage permet d'analyser les mécanismes de sortie du chômage des jeunes.

- 5) La même conjoncture pour tous : les Générations sont construites en fonction de la date de sortie de formation et non de l'année de naissance. Quel que soit leur niveau de formation, les jeunes arrivent donc dans un contexte de marché du travail plus ou moins favorable mais identique pour tous. Il est donc plus facile a priori de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi. Mais cette conjoncture a-t-elle les mêmes effets pour tous : à qui profitent les embellies ? Qui souffrent le plus des retournements ? Quels effets sur les taux de chômage, l'importance des CDD ou de l'intérim, et pour qui ? Telles sont les questions auxquelles le caractère récurrent des enquêtes Génération permet de répondre. L'ensemble de ces atouts confère une place de choix aux enquêtes Génération dans la connaissance des processus d'insertion sur le marché travail. Les informations fournies aux pouvoirs publics alimentent divers débats sur l'évolution du système éducatif. Elles relativisent par exemple la nécessité de créer des diplômés trop pointus, ou battent en brèche l'opinion répandue de dévalorisation des diplômés.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

L'enquête Génération 2007, réalisée en 2010

En 2010, le Céreq a interrogé 24 579 jeunes parmi les 739 000 jeunes ayant achevé leur formation initiale au cours de l'année 2006-2007. C'est la cinquième enquête Génération depuis la création du dispositif d'observation de l'insertion professionnelle des jeunes issus de tous les niveaux de formation du système éducatif français. Les premiers résultats ont été publiés au printemps 2011 et les fichiers d'exploitation ont été transmis au Centre Quételet en décembre 2010.

L'édition 2010 de l'enquête Génération renouvelle un certain nombre de constats empiriques sur l'insertion professionnelle des jeunes et continue à battre en brèche l'adéquation pensée indispensable entre la formation initiale et l'emploi. Le désajustement entre formation et emploi est une réalité statistique que cette nouvelle enquête ne dément pas. D'autant que les jeunes de la Génération 2007 ont vécu leurs trois premières années de vie active dans un contexte économique qui s'est progressivement dégradé. L'emploi précaire progresse, avec deux tiers des recrutements sous forme précaire au premier emploi. Ces jeunes sont aussi confrontés au chômage, plus de la moitié ayant connu au moins une période de chômage, notamment juste après la fin de leur formation initiale. Ce sont les jeunes sans diplôme et sans qualification qui pâtissent le plus de la contraction du marché du travail : plus d'un sur deux a passé plus d'un an au chômage après avoir arrêté les études.

Bibliographie :

[Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010](#), Coordonné par Jean-Jacques Arrighi, Céreq, 2012.

[Insertion des sortants du supérieur](#), Julien Calmand, Virginie Mora, Bref, n° 294-2.

[Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise](#), Zora Mazari, Virginie Meyer, Pascale Rouaud, Florence Ryk, Philippe Winnicki, Bref n° 283.

L'enquête Génération 2004, troisième interrogation réalisée en 2011

Le dispositif d'enquêtes Génération repose en partie sur la ré-interrogation de certaines Génération (1 sur 2). La Génération 2004 a ainsi été interrogée une première fois en 2007, puis en 2009 et enfin en 2011. Lors de la dernière interrogation, près de 12 000 questionnaires ont été recueillis. Les ré-interrogations permettent de produire des analyses sur la construction des parcours professionnels, sur la dynamique des débuts de carrière, sur les progressions salariales, sur le déclassement et les éventuels rattrapages. La troisième interrogation a permis de développer un module de questions dédié au lien entre changements organisationnels, recours à la formation professionnelle continue et mobilité professionnelle. L'interrogation met par ailleurs l'accent sur l'information des salariés par l'intermédiaire notamment de l'organisation d'entretiens professionnels.

Le fichier d'exploitation est en cours de redressement et devrait être rendu disponible aux chargés d'études du Céreq en septembre 2012. Les indicateurs de l'ouvrage « Quand la carrière commence » seront réactualisés et mis en ligne sur le site du Céreq en décembre 2012, en même temps que la parution dans la collection Bref du Céreq des premiers résultats. Un groupe d'exploitation destiné à produire des analyses approfondies sera constitué dès octobre 2012.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

L'enquête de 2013 auprès de la Génération 2010 augure d'un processus de rénovation du mode de collecte. Depuis sa création, le dispositif repose sur des interrogations par téléphone, dont la qualité est reconnue, mais dont le coût financier mérite réflexion. Avec le développement des possibilités d'interrogation par Internet et le taux d'équipement informatique des jeunes, le Céreq a décidé de se saisir de la prochaine édition de l'enquête pour expérimenter un nouveau mode d'interrogation. Pour ce faire, deux enquêtes vont être conduites en parallèles, sur deux échantillons indépendants, mais calibrés de façon équivalente. Un échantillon répondra par téléphone et l'autre par Internet exclusivement. Un travail d'expertise méthodologique sera entrepris à partir du deuxième semestre 2013 pour mesurer la pertinence et la qualité de ce nouveau mode de collecte.

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Dans une perspective d'une part de réduction de la charge d'enquête auprès des jeunes et d'autre part de réduction des coûts d'enquête, le Céreq envisage de procéder à un appariement entre le Fichier historique statistique de Pôle Emploi et les données de la première interrogation de la Génération 2004. Sous réserve de la conclusion favorable de ce chantier, après accord de la Cnil et du Cnis, l'expertise méthodologique pourrait être réalisée en 2013. Les déclarations des jeunes sur leurs périodes de chômage dans l'enquête Génération seront comparées aux enregistrements dans le Fichier historique statistique. Les informations sur les formations en cours de période de chômage pourront également être mises en relations avec les parcours professionnels des jeunes suivis dans l'enquête Génération.

Au cours de la troisième interrogation de la Génération 2004, le nom et l'adresse du lieu de travail ont été collectés pour les jeunes en emploi à la date d'enquête. A partir de ces informations, il va être procédé à un siretage, de façon à pouvoir envisager un appariement avec les données fiscales 24-83. Cet appariement avec des données d'entreprise sur les dépenses de formation continue pourrait utilement éclairer la question de la relation entre formation professionnelle continue, changements organisationnels dans l'entreprise et mobilité professionnelle que documente cette interrogation de la Génération 2004.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

L'exploitation de la troisième interrogation de la Génération 2004 ainsi que les premiers travaux d'exploitation de la Génération 2010 feront l'objet de différentes publications, d'une part sur les débuts de carrière entre la fin de formation et la septième année de vie active, d'autre part sur les premiers pas dans la vie active.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

L'exploitation de la troisième interrogation de la Génération 2004 s'inscrit dans un ensemble de travaux d'évaluation des différentes réformes relatives à la formation tout au long de la vie en France (Loi de 2004 et de 2009), que ce soit sur le rôle observé de la formation professionnelle continue des salariés sur leur mobilité professionnelle, ou sur l'effet des contrats de professionnalisation sur les premières années de vie active.

4.4 Aspects «européens »

5. Opérations répétitives

Concernant l'exploitation des déclarations fiscales 2483, une nouvelle méthode de redressement sera mise en œuvre.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

1. Exposé de synthèse

Les lois de 2004 et 2009 ont redistribué les responsabilités en matière de formation et de développement des parcours professionnels, notamment via la mise en œuvre du DIF. L'ensemble de ces changements visent à accroître les latitudes d'action des salariés et à sécuriser leurs parcours. Or, dans le système français de formation des adultes, l'accès à la formation n'est pas du seul ressort du salarié. Parmi les facteurs qui impactent l'exercice de la responsabilité individuelle, les politiques conduites par les entreprises interviennent au premier rang. La question qui se pose est donc de savoir si les conditions sont effectivement réunies pour que les salariés puissent exercer leur responsabilité : participation aussi active que possible des salariés au processus d'élaboration et de mise en œuvre des actions de formation, ouverture d'opportunités de formation pour tous, et notamment pour les moins qualifiés.

Les enquêtes sur la formation continue menées par le département formation et certification du Céreq permettent d'éclairer les mécanismes à l'œuvre dans l'élaboration des politiques de formation ainsi que les facteurs qui influencent et expliquent l'accès des salariés à la formation continue. L'enquête CVTS portant sur les politiques de formation des entreprises en est à sa quatrième édition. Le volet français de cette enquête européenne a été conduit en 2011 et porte sur l'année 2010. Le dispositif d'information sur la formation employeur/salarié (DIFES) est une enquête originale, qui vise à éclairer la manière dont les politiques de formation des entreprises sont susceptibles de sécuriser les parcours professionnels des salariés ; ces politiques sont replacées dans le contexte spécifique de l'organisation du travail de chaque entreprise. Le parti pris de cette enquête est en effet d'explorer d'autres pistes d'articulation entre formation et sécurisation des parcours que celles qui cantonnent la sécurité à un problème social externe à l'entreprise, pour l'inscrire dans l'activité même de travail. L'enquête DIFES en est à sa deuxième édition.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

L'enquête CVTS4 :

En 2011, le Céreq a interrogé un échantillon national de 5 411 entreprises employant au moins 10 salariés sur leur politique de formation continue représentatives du secteur privé. Cette enquête correspond à la quatrième interrogation du volet français de l'enquête européenne Continuing vocational training survey (CVTS) pilotée par la Commission européenne et Eurostat. Elle interroge les entreprises sur la formation professionnelle continue qu'elles ont financée partiellement ou en totalité pour leur personnel sur l'année 2010. Les bases d'exploitation ont été envoyées à Eurostat fin juin 2012 et l'exploitation des données est prévue à partir de l'automne 2012.

La précédente édition (portant sur l'année 2005) a permis de mettre en évidence une première série de résultats ayant trait aux caractéristiques des entreprises et des emplois concernés par la formation continue. Au-delà de la confirmation du lien étroit entre la taille d'entreprise et l'engagement formatif et au-delà de la diversité des pratiques sectorielles, connues depuis plusieurs décennies, d'autres résultats plus fins sont intéressants à souligner. Ainsi, l'effet de la taille affecte la plupart des indicateurs. Les petites entreprises se distinguent de longue date par un effort financier plus faible que les autres mais les enquêtes utilisées ici montrent aussi une moindre intensité des pratiques de formation, une diffusion plus réduite de l'information, un recueil moins fréquent des besoins, des politiques moins bien définies, un moindre souci d'évaluation des effets de la formation mais des durées de formation plus longues. Parmi les raisons avancées par les petites entreprises non formatrices, la question du coût de la formation n'est pas considérée comme déterminante par une grande majorité d'entre elles, ce qui interroge la supposée nécessité d'aider financièrement les PME à former leurs salariés. A cela s'ajoute l'effet essentiel du secteur d'activité. Celui-ci est structurel et les typologies établies au cours des dernières décennies sont finalement assez stables. Les raisons qui expliquent cela sont toujours d'ordre économique et technique, comme la nature et le niveau d'activité mais aussi le degré de concentration et le niveau d'intensité capitalistique. On peut également mentionner la particularité des banques qui accordent, beaucoup plus que les autres secteurs, une grande importance à la formation en diffusant plus largement l'information, en réalisant plus d'entretiens, beaucoup plus de cours et de stages avec des durées plus longues et pour la plupart de leurs salariés.

Le dispositif couplé DIFES2 :

Cette nouvelle édition, qui interroge un échantillon d'environ 6 100 couples employeurs/salariés, devrait permettre d'explorer le thème de la « sécurisation des parcours » et les pratiques très diversifiées qui s'y rattachent. L'interrogation a eu lieu début 2012 et la base d'exploitation sera disponible à l'automne 2012.

L'enquête DIFES pallie ainsi certaines limites des enquêtes quantitatives en croisant les regards des employeurs et des salariés et en s'attardant à décrire les modalités concrètes de mise en œuvre de la formation en fonction du contexte productif dans lequel évoluent les entreprises, des modes de gestion des carrières et de l'impact d'éventuels changements organisationnels.

Les thèmes mis en perspective dans l'enquête concernent notamment :

- les conditions d'accès à la formation et la possibilité pour les salariés de pouvoir exprimer leur point de vue et le faire entendre ;
- leur capacité à aspirer à se former et à se développer professionnellement, dans le cadre de l'organisation du travail et des modes de management de leur entreprise.

Pour mieux les appréhender, l'interrogation met aussi l'accent sur l'information des salariés et les relais de cette information, l'organisation d'entretiens professionnels et les dispositifs destinés à recueillir les besoins de formation.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

L'exploitation des enquêtes CVTS4 et DIFES2 feront l'objet en 2013 d'une première publication commune sur les pratiques de formation des employeurs et des salariés. S'ensuivront des publications plus spécifiques portant notamment sur les politiques de formation des petites entreprises, sur des comparaisons européennes, sur les conditions d'accès à la formation, la possibilité pour les salariés de pouvoir exprimer leur point de vue et leur capacité à aspirer à se former et à se développer professionnellement, dans le cadre de l'organisation du travail et des modes de management de leur entreprise.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

L'exploitation des enquêtes CVTS4, DIFES2 et de la source administratives 2483 s'inscrivent dans un ensemble de travaux d'évaluation des différentes réformes relatives à la formation tout au long de la vie en France (Loi de 2004 et de 2009).

4.4 Aspects « européens »

L'enquête CVTS sur les politiques de formation des entreprises fait l'objet d'un règlement européen. La phase de collecte de la 4ème édition est terminée et Eurostat devrait publier une série d'indicateurs fin 2012. La 5ème édition est en phase de discussion notamment en ce qui concerne la possibilité de mener cette enquête de façon modulaire. La position française coordonnée entre la Dares, l'Insee, la DEP et le Céreq reste qu'une enquête spécifique doit être conduite sous peine de ne plus pouvoir conduire d'analyses statistiques de qualité et de considérablement compromettre la pertinence des comparaisons d'indicateurs au niveau européen.

5. Opérations répétitives

Concernant l'exploitation des déclarations fiscales 2483, une nouvelle méthode de redressement sera mise en œuvre.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de l'Emploi et des revenus d'activité

Cellule « Synthèse et conjoncture de l'emploi » F210

1. Exposé de synthèse

La cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi est responsable des estimations d'emploi et de chômage, ainsi que de l'analyse de la conjoncture sur ces sujets. Elle réalise également des projections de population active à long terme (jusqu'à 2060).

Les estimations d'emploi à un niveau géographique fin sont fondées depuis 2009 sur le dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées). Des investissements techniques et méthodologiques sont encore à mener pour tirer profit au maximum de ce nouveau dispositif et remédier aux difficultés rencontrées lors des premières années de mise en place. Estel permet ainsi de réaliser la synthèse de sources administratives sur l'emploi pour produire dans un cadre cohérent des estimations d'emploi en personnes physiques par secteur, par statut d'emploi, aux niveaux nationaux et localisés en tenant compte de la multiactivité. Pour accroître la qualité des estimations produites notamment dans la dimension temporelle, les sources administratives font l'objet d'une expertise menée en Direction générale comme en Directions régionales de l'Insee.

Parallèlement, la cellule assure la diffusion des séries d'emploi et de chômage, via des publications conjoncturelles (Informations Rapides à un rythme infra-annuel) ou non (Insee Résultats annuels sur l'emploi départemental et sectoriel, les séries longues du marché du travail, les projections de population active). Elle contribue aux Notes de conjoncture et à plusieurs autres publications de l'Insee ou de la Dares pour présenter la conjoncture de l'emploi et du chômage.

La cellule réalise et publie enfin des études ponctuelles sur le fonctionnement du marché du travail (effets de la crise sur le marché du travail, halo du chômage, ...).

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

A partir du récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 2009-2013 du programme statistique diffusé en janvier 2009, voici l'état des lieux du suivi des travaux :

TRAVAUX NOUVEAUX

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Estimations localisées d'emploi	Cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi	Amélioration du dispositif de production et d'expertise (finalisation des maintenances informatiques indispensables, programmation précise des travaux, raccourcissement des délais de production). Contrôles et redressements importants des données sources sont nécessaires chaque année.	

TRAVAUX RÉPÉTITIFS

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Estimations trimestrielles nationales du chômage au sens du	Cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi	Adaptation au nouveau format de l'enquête Emploi à partir de 2013	Harmonisation des concepts d'âge et d'activité des

BIT et indicateurs complémentaires			stagiaires avec les concepts européens en 2011.
Estimations trimestrielles départementales et par zone d'emploi de chômage	Cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi, Département de l'Action régionale pour les zones d'emploi		Utilisation des estimations d'emploi au lieu de résidence issues d'Estel.
Estimations trimestrielles nationales d'emploi salarié concurrentiel	Cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi		Comparaison des évolutions de l'emploi salarié entre organismes dans le cadre d'un groupe de travail avec l'Acoss, la Dares et Pôle Emploi
Estimations trimestrielles d'emploi jusqu'au niveau départemental	Cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi		Chantier à venir sur la production de séries d'emploi par DOM
Estimations annuelles d'emploi total (salarié et non salarié) nationales et localisées jusqu'au niveau zone d'emploi.	Cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi (Département de l'action régionales pour les zones d'emploi)		

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La cellule contribue au projet de refonte de l'enquête Emploi mené par la division Emploi sur la partie aval de la production statistique, notamment par la constitution et la rétroplation de séries longues et la construction d'estimateurs longitudinaux. Pour l'analyse des biais de réponse dans l'enquête, des appariements entre enquête Emploi et certains fichiers administratifs ont été réalisés (Dads, Fichier historique des demandeurs d'emploi). L'appariement entre l'enquête Emploi et le Fichier historique des demandeurs d'emploi a fait l'objet d'une première étude et devrait être soumis à la revue Economie et Statistique en 2012.

Un chantier sur une estimation mensuelle de taux de chômage au sens du BIT est mené en partenariat avec la division Croissance et politique macroéconomique et la division Emploi de l'Insee. Une présentation en séminaire D3E-DSDS aura lieu à l'automne 2012.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Les travaux préparant l'extension du champ des estimations trimestrielles d'emploi à la totalité de l'emploi salarié sont actuellement menés (intégrant les remontées de sources complémentaires au secteur marchand non agricole). Ce nouveau champ d'emploi salarié couvrira ainsi l'emploi public, des particuliers employeurs et de l'agriculture.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Les publications régulières suivantes seront produites par la cellule :

- *Informations Rapides* mensuels et trimestriels (emploi et chômage)
- Participation aux notes de conjoncture
- Contribution au *Dares Analyse* de bilan de l'année passée

- *Insee Résultats* (estimations départementales et régionales d'emploi et de chômage ; séries longues sur le marché du travail)
- Contribution à la vue d'ensemble de l'*Insee référence Emploi et Salaires*.

Une étude sur le marché du travail et l'accès à l'emploi des seniors en partenariat avec la division Emploi est proposée pour l'édition 2013 de l'*Insee référence Emploi et Salaires*.

Une étude sur les biais de déclaration d'inscription à Pôle Emploi à partir d'un appariement entre FHS et Enquête emploi sera soumise à la revue *Economie et Statistique*.

Une étude sur les comportements d'activité au sein des familles en fonction de la conjoncture économique sera réalisée en partenariat avec la division Redistribution et politiques sociales.

Après la fin de la campagne Estel pour l'année 2010, des analyses plus approfondies sur la multiactivité, l'emploi au lieu de résidence et les autres informations disponibles dans Estel et encore sous-exploitées seront menées. Ces travaux conduiront à des contributions ou des études spécifiques dans des publications de l'Insee, que ce soit au niveau national ou au niveau régional.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Un chantier sur les estimations trimestrielles d'emploi dans les DOM sera mené en vue de diffuser auprès des DR concernées des séries d'emploi trimestrielles, si la qualité des données sources le permet.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

4.4 Aspects « européens »

5. Opérations répétitives

cf. annexes 3 et 4

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

néant

Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA) F220

1. Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante pour l'établissement de données statistiques. Depuis la refonte du Système d'information sur l'emploi et les revenus (SIERA) entreprise en 2003 et achevée en 2010, l'ensemble du champ salarié est désormais couvert en données trimestrielles et annuelles à partir de sources administratives. Cela permet de disposer de statistiques homogènes sur l'emploi salarié, quelle que soit la source d'alimentation des données, et permet à Estel de construire un socle annuel d'emploi salarié corrigé de la multiactivité.

Les années 2011-2012 ont été des années de consolidation des applications, d'expertise des données issues des nouvelles chaînes et d'évolution des produits livrés, en particulier dans un format commun pour l'ensemble des salariés. En parallèle, des fichiers spécifiques à certains champs sont produits afin de permettre des investigations plus poussées dans ces domaines : trois versants de la fonction publique (fichier SIASP), particuliers employeurs (PE).

En 2012, l'objectif est notamment de prendre en compte -sans rupture dans la production de données- la nouvelle norme des déclarations annuelles des données sociales, utilisées entre autres pour l'élaboration des statistiques annuelles de l'emploi salarié dans le privé et les fonctions publiques territoriales et hospitalières.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Observations	Suivi
Application DADS	Division EFA	Dads tous salariés et passage à la PCS à compter de la validité 2009	Terminé
Application PE	Division EFA		Terminé
Application SIASP (ex-FGE et Dads fonctions publiques territoriales et hospitalières)	Division EFA		Terminé au printemps 2011

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

néant

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Le changement de norme des DADS permet de disposer de variables nouvelles sur les caractéristiques des salariés, en particulier pour le secteur public. Ces variables n'ont pas été intégrées dans le fichier SIASP validité 2011 produit en 2012. Les travaux pour leur prise en compte, à travers l'application SIASP seront menés en 2012-2013. L'objectif est d'intégrer les variables de la nouvelle norme à compter de la validité 2013 au plus tard.

Par ailleurs, la mise en place de l'opérateur national de paye va modifier le format et certains contenus des fichiers de paye des agents de l'Etat, qui alimentent l'application SIASP. Cette évolution permettra, à terme, de disposer d'une information plus homogène pour ces agents. Toutefois elle sera progressive et s'appliquera selon les ministères entre 2014 et 2017.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

L'homogénéisation des sources statistiques dans SIASP permettra de produire des études sur l'ensemble du champ, en distinguant les 3 versants de la fonction publique. Des publications sont envisagées en collaboration notamment avec la DGAFP. Les calendriers de production seront également raccourcis afin de permettre de diffuser plus rapidement des résultats provisoires au niveau national.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

En 2012, la nouvelle norme 4DS s'est substituée à la DADS-U. Pour se préparer à cette échéance, un redéveloppement de l'application DADS à iso-fonctionnalités a été engagé en 2011 pour aboutir en 2013. Au-delà de cette évolution de la norme, un nouveau chantier se dessine à compter de 2012-2013, avec le projet de mensualisation des DADS, qui a reçu une nouvelle impulsion depuis 2011. La loi Warsmann du 29 février 2012 précise ainsi le contenu et le calendrier de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), qui s'appliquera à partir de 2013, sur un champ limité de déclarations sociales (en remplacement de déclarations existantes, notamment la DMMO) et sur la base du volontariat pour les établissements du secteur privé. Sa généralisation est prévue en 2016, tant à l'ensemble des établissements privés et publics qu'à l'ensemble des déclarations sociales administratives, dont les déclarations annuelles de données sociales et les bordereaux récapitulatifs de cotisations. La mise en œuvre de ce projet viendra impacter fortement l'ensemble du système d'information sur le marché du travail qui devra être repensé compte tenu de ces évolutions majeures des sources d'alimentation.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

La demande locale reste un axe majeur. Cela passe par la poursuite de la mise à disposition des données localisées issues de l'exploitation des fichiers administratifs et par l'amélioration de la qualité des données correspondantes. La codification de la PCS-ESE à 4 chiffres dans les Dads, opérationnelle depuis 2010 sur la validité 2008, en est un exemple important. Les possibilités d'exploitation des DADS pour produire des informations localisées doivent être prises en compte en lien avec l'évolution des données recueillies dans le cadre du recensement.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

néant

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

néant

4.4 Aspects « européens »

néant

5. Opérations répétitives

cf. annexes 3 et 4

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

néant

Division « Emploi » F230

1. Exposé de synthèse

La division Emploi procède aux enquêtes sur l'emploi, la formation et la qualification professionnelle, les compétences des adultes, Elle gère les nomenclatures des spécialités de formation et des professions et catégories socioprofessionnelles.

Le projet de refonte de l'enquête Emploi, engagé à partir de 2007, aboutira en 2013, première de collecte dans le cadre du nouveau dispositif. Ce projet englobe notamment une refonte de la chaîne de traitement ainsi qu'une réécriture du questionnaire. Le nouveau questionnaire a été testé en 2011 et l'année 2012 a surtout été consacrée aux tests informatiques sur l'ensemble de la nouvelle chaîne ainsi qu'aux formations des enquêteurs et gestionnaires de l'enquête. Cette nouvelle enquête sera mise en place progressivement dans les Dom (hors Mayotte), où elle atteindra son rythme de croisière en 2014. En 2013, une enquête emploi annuelle aura lieu comme les années précédentes dans ces DOM, ce recouvrement devant permettre d'assurer la transition entre les deux dispositifs. Une enquête emploi annuelle sera réalisée à Mayotte en 2013. Enfin, les travaux méthodologiques permettant de fiabiliser les résultats de l'enquête seront poursuivis : méthodes de correction des non-réponses, analyse des biais dans l'enquête, construction éventuelle d'estimateurs longitudinaux.

Le module complémentaire européen attaché à l'enquête Emploi en 2013 portera sur les accidents au travail et les maladies professionnelles. La conception des modules ad hoc 2014 (insertion professionnelle des personnes nées à l'étranger) et 2015 (organisation du travail et du temps de travail) est en cours et la France participe aux task force d'Eurostat sur ces deux enquêtes.

Les travaux sur une codification jointe de la PCS et de la nomenclature internationale des professions (CITP-2008) seront mis en œuvre en 2013.

L'élaboration de l'enquête FQP sur les liens entre les formations et les trajectoires professionnelles d'un part, la mobilité sociale d'autre part se poursuivra en 2013 pour une collecte prévue en 2014.

Les travaux d'exploitation des sources sur les compétences des adultes seront menés en 2012 et 2013, à partir des sources IVQ (groupe d'exploitation) et PIAAC.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

A partir du récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 2009-2013 du programme statistique diffusé en janvier 2009, voici l'état des lieux du suivi des travaux :

TRAVAUX NOUVEAUX

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Module ad hoc 2009 Entrée des jeunes dans la vie active	Division Emploi	Les fichiers ont été mis à disposition en janvier 2012. Un <i>Insee Première</i> est prévu fin 2012.	
Réponse à l'appel d'offre Eurostat sur les nomenclatures Isco et Esec	Division Emploi		
Module ad hoc 2010 Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale	Division Emploi	Les fichiers ont été mis à disposition en janvier 2012. Un <i>Insee Première</i> en collaboration avec la Drees a été publié à l'automne 2011 (n°1370)	
Module ad hoc 2011 Emploi des personnes handicapées	Division Emploi	Le fichier des données a été transmis à Eurostat. Un <i>Insee Première</i> est prévu fin 2012.	
Module ad hoc 2012		La collecte est en cours.	

Module ad hoc 2013 sur les accidents au travail et problèmes de santé relatifs au travail		La France a participé à la Task Force d'Eurostat. Le questionnaire a été testé sous forme papier et un test CAPI est en cours.	
IVQ (Information Vie Quotidienne)	Division emploi - Dares - Depp	La collecte s'est déroulée à l'automne 2011 en métropole et jusque fin janvier 2012 en Guyane et à la Réunion. Un <i>Insee Première</i> est prévu début 2013. Une enquête IVQ à Mayotte est prévue à l'automne 2012.	
PIAAC	Division emploi - Dares - Depp	La collecte se déroulera de septembre à novembre 2012.	
AES	Division Emploi - Dares-Depp	La collecte se déroule d'avril à fin juin 2012.	
FQP	Division emploi	Date prévue : 2014	
Projet de refonte de l'enquête emploi	Division emploi	La mise en place va se faire au 1 ^{er} janvier 2013 en métropole et dans les DOM (hors Mayotte)	
Enquête annuelle sur l'emploi à Mayotte	CRIEM - SR Mayotte	Une enquête Emploi annuelle est prévue en 2013.	
Enquête sur l'Entrée dans la vie adulte (EVA 2007)	Division Emploi	La 1 ^{ère} édition des enquêtes EVA 2007, adossée au nouveau panel de la Depp des élèves entrés en 6 ^{ème} en 2007, aura lieu en 2013.	

TRAVAUX RÉPÉTITIFS

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête en continu sur l'emploi	Division emploi	La dernière édition de l'enquête emploi en continu en métropole - version actuelle - aura lieu en 2012.	
Enquête annuelle sur l'emploi dans les DOM	CRIEM	La dernière édition de l'enquête emploi annuelle dans les DOM (hors Mayotte) aura lieu en 2013.	
Enquête sur l'entrée dans la vie adulte (EVA 1995)	Division emploi	La dernière édition des enquêtes EVA 1995, adossées au panel de la Depp des élèves entrés en 6 ^{ème} en 1995, aura lieu en 2012. Les fichiers des enquêtes jusqu'en 2011 sont à disposition. Un <i>Insee Première</i> est prévu fin 2012.	
Gestion des nomenclatures PCS et spécialités de formation	Division emploi - Pôle Diplômes et formation de la DR Insee PACA	Travaux en cours : élaboration d'un outil de codage automatique des professions en nomenclature européenne ISCO 2008. Un codage des spécialités de formation formelle, non formelle et d'apprentissage informel se met en place à l'occasion notamment de l'enquête AES 2012.	

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En 2013, la nouvelle enquête Emploi sera en collecte en métropole, le projet de refonte du questionnaire et de l'application informatique atterrissant au 1er janvier. Cette nouvelle enquête en continu sera mise en place progressivement dans les Dom (hors Mayotte), qui collecteront pour la dernière fois en 2013 l'enquête Emploi annuelle. Une enquête annuelle sera réalisée à Mayotte en 2013.

En 2013, le module complémentaire européen attaché à l'enquête Emploi portera sur accidents au travail et les problèmes de santé relatifs au travail. Par ailleurs, les travaux de conception des modules complémentaires européens 2014 et 2015, portant respectivement sur l'insertion professionnelle des personnes nées à l'étranger et de leurs descendants et sur l'organisation du travail et du temps de travail, se poursuivront.

Une nouvelle série d'enquêtes annuelles EVA, consacrées à l'Entrée dans la vie adulte, sera lancée au printemps 2013 : ces enquêtes EVA seront adossées au panel de la Depp d'élèves entrés en 6ème en 2007, suivis administrativement et enquêtés par la Depp et le SIES tant qu'ils poursuivent leurs études et par l'enquête EVA de l'Insee quand ils ont arrêté leurs études. EVA 2007 prend ainsi la relève d'EVA 1995, enquêtes adossées au panel 1995 d'entrants en 6ème de la Depp.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Les premiers résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne 2011 seront diffusés sous forme d'un *Insee Première* en 2013. En fin d'année 2013, les premiers résultats de l'enquête Piaac seront diffusés.

L'enquête complémentaire à l'enquête emploi de 2011 sur l'emploi des personnes en situation de handicap sera valorisée sous la forme d'un *Insee Première* publié fin 2012-début 2013. Les premiers résultats de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi de 2012 sur les passages emploi-retraite seront publiés fin 2013. Un dossier relatif à l'emploi des seniors et à leur retour à l'emploi, réalisé à partir des enquêtes Emploi en lien avec la cellule SCE, sera publié dans l'*Insee Référence Emploi et salaires* en 2013.

Un *Insee Première* portant sur la situation en 2011 des jeunes entrés en 6ème en 1995 sera publié fin 2012-début 2013. Un appel à contribution pour un dossier thématique consacré au panel EVA 1995 de la revue *Économie et Statistique* a par ailleurs été lancé en mai 2012. Toujours à propos de l'insertion des jeunes, le module complémentaire à l'enquête Emploi de 2009 portant sur l'entrée dans la vie adulte des jeunes fera l'objet d'un *Insee Première* fin 2012-début 2013.

L'enquête européenne AES portant sur la formation des adultes, menée en collaboration avec la Dares, fera l'objet d'une publication en 2013. Un *Insee Référence Emploi et formations* comportant des dossiers sur les thèmes formation et insertion des jeunes sera publié en 2013.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

néant

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

L'enquête Formation Qualification Professionnelle (FQP), prévue pour 2014, et qui sera en phase finale de préparation en 2013, permettra de disposer d'informations à la fois sur le recours à la formation et sur la trajectoire professionnelle (grâce à un calendrier rétrospectif sur cinq ans). Par ailleurs, il est prévu d'apparier l'enquête aux données du panel DADS, et donc de reconstituer de manière fine les trajectoires professionnelles et salariales des individus sur une période assez longue. Si l'enquête ne peut être reliée à l'évaluation de tel ou tel dispositif, elle permet de répondre à la question plus générale de l'analyse de l'impact des formations sur la carrière des personnes d'âge actif dans leur ensemble (qu'ils soient en emploi, au chômage ou inactifs).

4.4 Aspects « européens »

La division Emploi participe aux task force d'Eurostat de préparation des modules complémentaires 2014 et 2015, portant respectivement sur l'insertion professionnelle des personnes nées à l'étranger et leurs descendants et sur l'organisation du travail et du temps de travail. Par ailleurs, la division Emploi continuera de participer à la task force sur l'harmonisation de la mesure de l'emploi ainsi qu'aux travaux du LAMAS, devant déboucher sur un nouveau règlement de la LFS à l'horizon 2015.

Sur la question des nomenclatures de professions, le Dera est par ailleurs responsable de l'ESS net « European socio economic groups » (ESEG). Ce projet, piloté par la France et qui a démarré fin 2011 et doit aboutir fin 2013, a pour objectif de poser les bases d'une nomenclature sociale européenne.

5. Opérations répétitives

cf. annexes 3 et 4

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

néant

Division « Salaires et Revenus d'Activité » F240

1. Exposé de synthèse

L'activité de la division Salaires et revenus d'activité sera en 2013, comme les années précédentes, fortement structurée par les divers règlements européens adoptés ces dernières années et régissant la production de données structurelles et conjoncturelles sur les salaires et le coût du travail.

Le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 régit les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre (ECMO) et sur la structure des salaires (ESS). Il prévoit une enquête sur le coût de la main d'œuvre validité 2012 à livrer en 2014 sur un champ élargi à l'administration (État et collectivités locales). Pour ce faire, le dispositif ECMOSS a été étendu aux collectivités territoriales à compter de 2012. De plus, une enquête complémentaire à l'ECMOSS par internet et voie postale a eu lieu auprès de 30 000 agents de la fonction publique d'Etat fin 2011. Combinée à l'exploitation du fichier de paie, elle permettra de répondre à la demande d'Eurostat.

L'indice du coût du travail (ICT) est produit depuis 2005 dans le cadre du règlement cadre n° 450/2003 du 27 février 2003. .

Concernant les revenus des non-salariés, le projet de la base de données non-salariés (revenu et effectif des non-salariés) couvrant l'ensemble du champ, notamment les agriculteurs et les professions médicales, a abouti début 2011 et permis d'obtenir depuis les fichiers pour les validités 2006 à 2010. En 2013, on prévoit de construire un panel non-salariés au 12^{ème} sur la période 2006-2010.

Un ouvrage de la collection « Références » consacré aux indépendants sera en préparation en 2013.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Extension de l'Ecmoss aux collectivités territoriales	Division SRA	Mis en œuvre en 2011 pour le questionnaire 'salarié'	
Enquête complémentaire à l'Ecmoss 2010 sur les agents de l'Etat	Division SRA	Mis en oeuvre fin 2011	
Extension de l'Ecmoss aux moins de 10 salariés	Division SRA	Si demande d'Eurostat, essayer de s'appuyer sur l'enquête annuelle Acemo des moins de 10 salariés de la Dares	
Base et panel « non-salariés »	Division SRA	Bases annuelles 2006 à 2010 1 ^{ère} année du panel : 2006	

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Il n'y a pas d'enquête vraiment nouvelle prévue en 2013. Il est néanmoins prévu, dans le cadre des enquêtes coût de la main d'œuvre réalisées en 2012 et 2013 (validités 2011 et 2012), d'aménager le questionnaire « établissement » pour les collectivités territoriales et les hôpitaux.

3.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Par le passé, l'étude des revenus des travailleurs indépendants et employeurs ne visait que les entrepreneurs individuels, ce qui ne représentait pas l'ensemble des non-salariés. C'est pourquoi l'Insee a lancé un projet de constitution d'une base de données « Non-salariés » plus large (Entrepreneurs individuels mais aussi gérants majoritaires) à partir de deux sources administratives (l'Acoss et la MSA) couvrant un champ beaucoup plus large (avec notamment les agriculteurs et les professions de santé). Ce projet, qui est l'équivalent des Dads pour les non-salariés, permet d'enrichir notablement la connaissance des revenus des non salariés. Il a abouti début 2011 et permis la mise en production des années 2006 à 2009. En 2013, on devrait être en mesure de construire un panel non-salariés au 12^{ème} couvrant 2006 à 2010. Ce panel donnera lieu à des publications en 2013 et 2014.

En 2013-2014, les divers panels gérés par SRA (Panel DADS, Panel Fonction Publique et Panel Tous salariés) seront reformatés pour être en cohérence avec le futur EDP. De la sorte, on bénéficiera pleinement de l'élargissement de l'EDP. De plus, on envisage de rapprocher le panel « tous salariés » du panel NS pour étudier comment les trajectoires salariales antérieures des créateurs d'entreprises permettent de comprendre leur dynamique propre. Cela devra faire l'objet d'une demande à la Cnil.

3.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion
Les salaires dans les entreprises en 2011, IP	3	DADS	T2 2013
Les salaires des agents de l'Etat en 2011, IP	3	SIASP	T2 2013
Les revenus d'activités 2011 des non-salariés du commerce, de l'industrie et des services, IP	3	Base non-salariés	T3 2013
Les salaires des agents de la fonction publique territoriale en 2011, IP	3	SIASP	T3 2013
L'emploi et les salaires dans le secteur de la restauration, Insee Analyses	3	DADS	T2 2013
Insee Références Emploi et Salaires « Ecart de salaires dans la FPE »	4	Enquête FPE	Février 2013
Contribution à la Vue d'ensemble, France Portrait social 2011	4	DADS et SIASP	Novembre 2013
Insee Références Emploi et Salaires « Comparaison public-privé »	4	Panel tous salariés	2014
Insee Références Indépendants « Les trajectoires professionnelles des indépendants »	4	Panel non-salariés	Fin 2013 ou 2014

3.4. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

néant

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Le projet non-salariés alimente directement depuis 2009 le projet de l'Insee consacré aux estimations localisées d'emploi (Estel).

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

néant

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

néant

4.4 Aspects «européens »

Le cadre européen conditionne largement les statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre. Au niveau structurel, les enquêtes biennales sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires sont régies par un règlement européen. Au niveau conjoncturel, l'Insee fournit chaque trimestre un indice de coût du travail (ICT) et l'évolution des masses salariales pour l'industrie, le BTP et les services. De même, SRA fournit à Eurostat des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre, sur les salaires et sur le différentiel de salaire Hommes/Femmes.

5. Opérations répétitives

cf. annexes 3 et 4

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Concernant l'Ec Moss, Eurostat pourrait dans l'avenir demander que des résultats soient fournis aussi pour les entreprises de moins de 10 salariés. Il serait souhaitable que cette extension se fasse sans alourdir la charge statistique pesant sur ces petites entreprises. Au cas où Eurostat demanderait cette extension, il faudra donc vérifier s'il est possible de répondre en utilisant les Dads et l'enquête Acemo réalisée par la Dares auprès de cette population.

Annexe 3 : Enquêtes répétitives

Intitulé de l'enquête	N° visa	Service producteur	Périodicité
Enquête sur l'emploi dans les DOM	2012A004EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA)	2012A044EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête annuelle sur le coût de la main d'oeuvre et la structure des salaires (Ecmoss) - cycle quadriennal 2010-2013	2012A061EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête sur le coût de la main d'oeuvre et la structure des salaires (Ecmoss) auprès des collectivités territoriales	2012A083EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête sur l'emploi en métropole	2012T003EC	Insee-DSDS	Trimestrielle

Annexe 4 : autres opérations de production à caractère permanent

Opérations	Type	Objectif
Dispositif Epure <i>Insee-- DSDS- DERA</i>	Synthèse de sources : - Bordereaux Ursaff - Cotisants MSA (Mutualité sociale agricole) - SIASP : Système d'information sur les agents des services publics, lui-même issu des fichiers de paye de la fonction publique d'Etat (DGFIP).	Suivre l'évolution infra-annuelle de l' emploi salarié , de la masse salariale et de connaître les établissements employeurs de main-d'œuvre. Produit des indicateurs conjoncturels (trimestriels) sur l'emploi concurrentiel au niveau national.
Dispositif Estel <i>Insee--DSDS- DERA</i>	Synthèse de sources : - Dispositif DADS - Epure - dispositif non salariés	Suivre l'évolution annuelle de l' emploi total (salarié et non salarié), selon différents secteurs d'activité et au niveau local.
Dispositif non salariés <i>Insee--DSDS- DERA</i>	Synthèse de sources : - Déclarations Acooss - Cotisants MSA (Mutualité sociale agricole)	- connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et le caractéristiques d'emploi des non-salariés et des gérants majoritaires - contribuer à l'élaboration des estimations annuelles d'emploi des non salariés
Dispositif DADS <i>Insee-DSDS-DERA</i>	Synthèse des sources - DADS - Dispositif SIASP - dispositif PE	- connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et le caractéristiques d'emploi de l'ensemble des salariés - contribuer à l'élaboration des estimations annuelles d'emploi salarié
Dispositif SIASP Système d'information sur les agents de l'État <i>Insee-DSDS-DERA</i>	Synthèse de sources : - DADS - Fichiers de paye de la comptabilité publique - Fichier des agents de la Défense	- Connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des salariés des 3 fonctions publiques. - Contribuer à l'élaboration des estimations annuelles d'emploi salarié.
Dispositif PE Particuliers-employeurs <i>Insee-DSDS-DERA</i>	Synthèse des sources - déclarations des particuliers-employeurs CESU, PAJE et DSN	- Connaître annuellement les effectifs, les rémunérations et les caractéristiques d'emploi des salariés de particuliers-employeurs - Contribuer à l'élaboration des estimations annuelles d'emploi.

Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)

Département des études et des statistiques

1. Exposé de synthèse

Le cadre institutionnel et organisationnel dans lequel évolue le service statistique ministériel en charge de la fonction publique se stabilise progressivement :

- le conseil commun de la fonction publique, instance de concertation commune aux trois versants de la fonction publique, a été mis en place le 31 janvier 2012 (cf. loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 sur la refondation du dialogue social dans la fonction publique) et la formation spécialisée consacrée à la connaissance statistique a été installée le 13 juin 2012, sous la co-présidence de la DGAFP et de l'Insee. C'est dans le cadre de cette formation que sera dorénavant examinée en avant-première la partie statistique « Faits et Chiffres » du rapport annuel sur l'état de la fonction publique.
- la réorganisation de la DGAFP est intervenue le 16 avril 2012 et le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation est devenu le département des études et des statistiques, au sein du service du pilotage et des politiques transversales de la DGAFP.
- la DGAFP est rattachée au ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, créé en mai 2012, au même titre que la direction générale des collectivités locales, ce qui renforce les collaborations avec le département des études et statistiques locales.

Le département des études et des statistiques mène son activité à partir de trois types de sources : mobilisation de sources administratives (fichier de paye des agents de l'État, déclarations annuelles de données sociales, procès-verbaux d'élections professionnelles,...) ; mobilisation de données de gestion (exploitation de fichiers, réalisation d'enquêtes dématérialisées de nature exhaustive auprès des administrations) ; extension ou mobilisation sur le champ de la fonction publique de grandes enquêtes statistiques par sondage, aussi bien auprès des salariés que des employeurs.

Les travaux s'inscrivent dans les orientations détaillées du programme à moyen terme et visent à mettre à disposition des utilisateurs des statistiques et indicateurs sur les agents des trois versants de la fonction publique, leurs conditions d'emploi, de rémunération, de retraite, de travail et de dialogue social, tout en maintenant une cohérence avec la comptabilité nationale et en favorisant les comparaisons entre secteur public et secteur privé. En outre, les travaux ont vocation à s'articuler avec l'agenda social de la fonction publique, notamment dans le prolongement de la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012 : les chantiers prioritaires porteront sur les missions des services publics et leur organisation territoriale, le dialogue social et la négociation, la lutte contre les inégalités et les discriminations (hommes-femmes, diversité, handicap, gestion des âges), la santé et la sécurité au travail et, enfin, les carrières, les parcours professionnels et les rémunérations.

En matière de transparence de l'emploi public et de suivi des rémunérations, la phase d'expertise et de construction du Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP-Insee), menée en collaboration avec l'Insee et les autres SSM impliqués (DESL-DGCL et Drees), a constitué la priorité en 2011 et 2012. Ces travaux devraient permettre de déboucher sur une production mieux stabilisée de SIASP au cours des années qui viennent, avec des informations harmonisées sur les trois fonctions publiques, (s'appuyant actuellement sur la norme DADS-U avant la prise en compte très attendue de la norme 4DS). En 2013, l'accent sera mis sur la réduction des délais de production et de diffusion des données sur l'emploi et les salaires, notamment à travers des résultats provisoires agrégés, à paraître au printemps.

Néanmoins, la caractérisation des emplois doit encore s'améliorer dans le fichier SIASP, compte tenu de la nécessité de garantir un traitement exhaustif et homogène sur l'ensemble du périmètre de la fonction publique, d'assurer la meilleure comparabilité possible entre les salariés des trois versants et

entre les employeurs publics et de fournir une cohérence maximale en matière de conditions d'emploi et de revenus dans les trois versants de la fonction publique. Les enjeux statistiques sont majeurs : localisation géographique et rattachement administratif des emplois ; frontières et transferts entre les trois fonctions publiques ; évaluation des flux de personnels (dont les recrutements et les départs à la retraite) ; suivi des carrières et des parcours professionnels (dont les mobilités, les trajectoires et les promotions) ; suivi des rémunérations des agents, aussi bien en niveau qu'en évolution, en moyenne qu'en distribution, pour l'ensemble des agents et pour diverses populations (entrants, sortants, non-titulaires, hommes-femmes, encadrement supérieur et dirigeant, populations ayant bénéficié ou non d'augmentations,...). De manière spécifique, la mesure de l'emploi non-titulaire (en lien avec le protocole d'accord signé le 31 mars 2011 dans la fonction publique) et l'analyse des disparités entre les différentes populations d'agents (notamment hommes-femmes, jeunes-seniors,...) sont amenées à connaître de réelles avancées.

Dans le domaine de la mobilisation des grandes enquêtes statistiques sur le champ de la fonction publique, les investissements réalisés depuis 2010 dans le cadre de multi-partenariats doivent fournir progressivement leurs premières restitutions et publications : SUMER-extension expérimentale à la fonction publique de l'État ; Génération 2007 à 3 ans du Cereq avec l'extension aux écoles de formation initiale de la fonction publique ; SalSa-volet trois fonctions publiques ; enquête Famille et logements en partenariat avec l'Ined et l'Insee ; extension de l'enquête Conditions de Travail 2012 avec la Dares et la Drees.

Lancé en 2007 dans le cadre du programme ONP (Opérateur National de Paye), le projet de construction d'un système d'information décisionnel (SID) comporte deux composantes : le volet FPE, centré sur la fonction publique de l'État, s'appuie sur le Système d'Information de la Paye et les Systèmes d'Information sur les Ressources Humaines des ministères ; le volet 3FP, calé sur les trois fonctions publiques, s'appuie sur l'application SIASP de l'Insee. Après une année 2012 consacrée aux travaux préalables au lancement du marché (prévu à l'été 2012) et à la préconception du SID (définition des concepts et indicateurs à mettre en œuvre dans les restitutions), l'année 2013 sera dédiée au choix du prestataire, aux ateliers de conception générale et détaillée du SID FPE et à la stratégie de constitution du volet 3FP.

Enfin, la diffusion des travaux auprès du grand public doit nécessairement s'inscrire dans les recommandations de l'Autorité de la Statistique Publique (rapports 2010 et 2011) pour ce qui concerne la publication d'indicateurs annuels sur les salaires et sur le niveau d'emploi dans les trois versants de la fonction publique, dans le respect d'un calendrier pré-annoncé. A cet effet, il est attendu que la nouvelle ligne éditoriale statistique, avec la collection « Statistiques et recherche sur la fonction publique », offre ces garanties dès sa mise en œuvre à la mi-2012, dans le cadre de la refonte de la ligne éditoriale de la DGAFP liée à la réorganisation de cette dernière.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

2.1.1 Enquêtes nouvelles

A ce stade, sans préjuger d'éventuels besoins nouveaux liés à l'agenda social, le département prévoit de limiter en 2013 son programme d'enquêtes nouvelles au renouvellement de son partenariat avec le Cereq autour de l'enquête Génération :

- **Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif (Génération 2010 à trois ans)** : renouvellement de l'extension aux écoles de formation initiale de la fonction publique et de la réalisation d'un module spécifique « Stages ».

A travers l'interrogation de la génération des sortants de formation initiale de 2010, il s'agit en particulier d'éclairer le recrutement de stagiaires et l'insertion des jeunes issus des écoles de formation initiale de la fonction publique, avec un zoom particulier sur les débuts de parcours de l'encadrement supérieur, dans le cadre d'un financement spécifique de la DGAFP.

2.1.2 Enquêtes de périodicité supérieure à un an

- **Enquête Conditions de Travail édition 2012** : extension d'échantillon sur le périmètre de la fonction publique, en collaboration avec la Dares et la Drees (collecte prévue fin 2012).

L'enquête, constituée d'un volet salarié et d'un volet employeur, permettra de garantir des résultats représentatifs sur chacun des versants de la fonction publique et d'améliorer la connaissance statistique, notamment dans le domaine des risques psychosociaux au travail, en relation avec le plan Santé et sécurité au travail signé en novembre 2009 pour les trois versants de la fonction publique.

- **Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif (Génération 2007 à trois ans)** : extension aux écoles de formation initiale de la fonction publique et réalisation d'un module spécifique « Stages », en collaboration avec le Cereq. Les premiers résultats spécifiques à la fonction publique sont prévus à partir de l'automne 2012.

- **Enquête sur la perception des SALaires et rémunérations par les SALariés (SaLSa) édition 2010** : réalisation d'un volet consacré aux trois versants de la fonction publique, en collaboration avec le Cepremap.

L'enquête constitue une extension à la fonction publique (avec couverture des trois versants) du volet Salsa-Entreprises réalisé fin 2008-début 2009 sous l'égide de l'Insee et du CNRS (financement par l'Agence Nationale de la Recherche) sur la base d'un échantillon comprenant des salariés du secteur privé et des fonctions publiques territoriale et hospitalière. Elle a un double objectif : évaluer l'importance, pour les équilibres sociaux et la négociation salariale, des sentiments ressentis par les personnes quant à leur rémunération (niveau de rémunération mais aussi ses composantes) ; mieux comprendre l'incitation au travail et les liens entre sentiments d'équité et motivation des salariés.

La collecte s'est déroulée en janvier-février 2011 sur la base du même questionnaire que Salsa-Entreprises (avec quelques ajouts spécifiques à la fonction publique). Les premiers résultats sont attendus début 2013.

- **Enquête SURveillance MEDicale des Risques professionnels (SUMER) édition 2009** : extension à titre expérimental à la fonction publique de l'Etat, en collaboration avec la Dares, avec en parallèle une expérimentation dans la fonction publique territoriale, le tout dans le cadre du plan Santé et sécurité au travail de novembre 2009. Les premiers résultats seront publiés à partir de l'automne 2012, la première publication commune Dares-DGAFP portant sur une comparaison public-privé.

- **Enquête Famille et Logements édition 2011** :

La DGAFP s'est inscrite dans le partenariat relatif à la réalisation de l'enquête « Familles et logements », autour de l'Insee, de l'Ined, la Drees, la Cnaf, le Puca et la Halde, adossée au recensement de la population. La phase de collecte s'est déroulée au premier trimestre 2011. Le fichier de production et de recherche sera disponible à la fin 2012.

2.1.3 Enquêtes rénovées

La rénovation de l'enquête **annuelle auprès des directions de personnel des ministères, portant sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT/MP)**, prévue depuis 2011 sur le champ de la fonction publique de l'Etat, a été reportée à fin 2012, faute des moyens nécessaires.

Deux projets menés indépendamment ont dû être articulés afin d'améliorer la comparabilité avec le secteur privé tout en garantissant la réponse aux besoins des partenaires sociaux de la fonction publique de l'Etat : la réflexion menée par l'INVS concernant la mise en place d'un entrepôt de données inter-régimes sur les AT/MP ; le projet de système d'information décisionnel autour de l'Opérateur National de Paye. Néanmoins, dans cette phase de transition, le SSM Fonction publique a retenu le principe fin 2012 d'une enquête légère, limitée au décompte des accidents du travail et des maladies professionnelles auprès des employeurs de l'Etat sur les années 2007 à 2011.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

- **Exploitation des systèmes d'information sur les agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux et autres établissements de santé** :

L'expertise et la construction du système d'information de l'Insee sur les agents des services publics (SIASP) en collaboration avec l'Insee et les autres SSM impliqués (DESL-DGCL et Drees) ont constitué la priorité des années 2011 et 2012 : après un premier basculement méthodologique en 2011 pour la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière, le basculement s'effectue en 2012 pour la fonction publique de l'Etat. Le département devrait pouvoir s'appuyer à partir de 2013 sur la mise à disposition régulière de données harmonisées sur les trois versants de la fonction publique, avec une amélioration progressive de la caractérisation des emplois. En outre, l'accent sera mis en 2013 sur la réduction des délais de production et de diffusion des données sur l'emploi et les salaires : la parution de résultats provisoires précoces, à un niveau agrégé, est prévue au printemps.

A noter que le passage de la norme DADS-U à la norme 4DS (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011) constituera une nouvelle difficulté d'adaptation pour SIASP et ses utilisateurs. En outre, les travaux de mise en cohérence avec la comptabilité nationale seront également adaptés à l'introduction de SIASP, en lien avec le département des comptes nationaux de l'Insee. De même, les travaux lancés en 2010 dans le cadre du suivi de la réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat aux fins d'exploiter à un rythme infra-annuel le fichier détail trimestriel issu d'Epure élaboré par l'Insee, seront dans un premier temps stabilisés selon un rythme annuel.

Pour ce qui concerne spécifiquement le périmètre de la fonction publique de l'État, le service statistique continuera également à exploiter, à des fins d'informations plus détaillées, des fichiers mensuels anonymisés issus directement de la paye des agents de l'État (origine et champ DGFIP), notamment pour répondre à des besoins liés à la précocité ou/et le niveau de détail/consolidation de l'information. En particulier, le suivi détaillé des mesures de politique salariale et le suivi de la mise en place du jour de carence dans la FPE, y compris avec les caractéristiques des personnes concernées, est effectuée à partir de ces fichiers.

En terme dynamique, le service statistique Fonction publique exploitera, sur des périodes de cinq années consécutives, les fichiers annuels issus de la paye des agents de l'État après retraitement statistique par l'Insee, enrichis d'un identifiant individuel crypté. En particulier, le service statistique a mis au point en 2010 une méthode permettant de mesurer annuellement les entrées et les sorties dans la fonction publique de l'État, méthode ayant vocation à être étendue aux autres versants de la fonction publique, dans le contexte de l'introduction de SIASP.

Au total, ces fichiers constituent une source essentielle pour les travaux de production et les études, y compris sous l'angle de la comparabilité entre les trois versants de la fonction publique et le secteur privé. Ils ont notamment vocation à alimenter le dialogue social, par l'intermédiaire de cahiers des charges statistiques définissant les axes de progrès attendus en matière de connaissance statistique (exemple des non-titulaires), dans le contexte de la formation spécialisée statistique du conseil commun de la fonction publique.

- **Exploitation de l'échantillon interrégimes de cotisants 2007 et 2009 de la Drees (en association avec celui des retraités 2008)** pour améliorer la connaissance des polypensionnés de la fonction publique et des caractéristiques des nouveaux pensionnés des trois fonctions publiques. Ces travaux contribueront également à une meilleure connaissance des taux de remplacement dans la fonction publique, en collaboration avec le SRE et la CNRACL.

- **Exploitation des fichiers du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations)** dans l'hypothèse où les bases de données détail seraient enfin mises à disposition de la DGAFP.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

- **Développement des études longitudinales** (suivi des mobilités et des trajectoires avec impact sur les rémunérations) **à partir du panel des agents de l'État constitué par l'Insee** puis sur le champ des trois fonctions publiques (panels Insee attendus).

- **Mobilisation, sur le champ de la fonction publique, de dispositifs statistiques existants** pour une meilleure compréhension des revenus des ménages comportant au moins un agent de la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière) et de l'impact des politiques sociales (notamment celles des employeurs publics) en faveur des agents de la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière) sur leurs revenus :

- **exploitation statistique de l'enquête Emploi en Continu de l'Insee et de ses modules complémentaires, sur le champ de la fonction publique, notamment sur le travail à temps partiel et l'absentéisme pour raison médicale.**
- **exploitation statistique de l'enquête Revenus Fiscaux Sociaux de l'Insee sur le champ de la fonction publique** : poursuite des travaux en collaboration avec la division Revenus et patrimoine de l'Insee.

- **Mobilisation, sur le champ de la fonction publique, de l'enquête Santé et Itinéraires Professionnels (SIP) – édition 2006 avec ré-interrogation fin 2010**, sous l'égide de la Drees et de la Dares. Ces informations pourront alimenter les indicateurs relatifs à la santé et à la sécurité au travail consolidés pour la fonction publique (accord du 20 novembre 2009) sous l'égide du conseil commun de la fonction publique.

- **Enquête sur les congés maladie dans la fonction publique :**

La connaissance régulière de données sur l'absentéisme pour raison médicale s'inscrit dans la mise en œuvre de l'accord sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique (pour les trois versants de celle-ci) de novembre 2009. Néanmoins, la très forte hétérogénéité des données administratives/employeurs existantes et des systèmes d'information correspondants, ainsi que les difficultés de coordination d'un tel sujet inter-régimes d'assurance maladie (type AT/MP) rendent cet objectif d'harmonisation et de comparabilité 3FP incompatible avec les ressources actuelles du département qui s'inscrit en priorité, pour ce sujet, dans la construction du SID dans son volet FPE.

L'actualisation envisagée de l'enquête de 2003 auprès des ministères n'est pas prioritaire, d'autant qu'elle ne permettrait pas d'obtenir des résultats comparables entre les 3FP (ni avec le secteur privé). Au-delà du suivi de la mise en place du jour de carence réalisé par le département (dès début 2012 avec les fichiers de paye pour la FPE et plus tard avec les DADS pour la FPT et la FPH), le département privilégiera la poursuite de ses travaux exploratoires menés début 2012 à partir de l'enquête emploi de l'Insee, et envisage des collaborations avec la CNAMTS, l'Insee ou/et la Dares.

3. Opérations répétitives pour 2013

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
- les recrutements de la fonction publique de l'État	Pôle Recrutements et parcours professionnels		Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur y compris directive statistique européenne sur la mesure des emplois vacants
- la formation professionnelle des agents de l'État	Pôle Recrutements et parcours professionnels		Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur Articulation avec projets statistiques sur la formation tout au long de la vie (CVTS4)
- la transparence de l'emploi et la mobilité statutaire (Tems) dans la fonction publique de l'État	Pôle Emploi public Pôle Recrutements et parcours professionnels		Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur
- l'utilisation du compte épargne temps (CET)	Pôle Salaires et retraites		Adaptation du questionnaire à la législation en vigueur ; sous réserve
Exploitation de fichiers administratifs			
Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP)	Pôle Emploi public Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels		Phase d'amélioration de la caractérisation des emplois
Fichiers des agents de l'État (FGE)	Pôle Emploi public Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels		Dernière version sur la validité 2009
DADS et DADS grand format	Pôle Emploi public Pôle Salaires et retraites Pôle Recrutements et parcours professionnels		Montée en charge de l'application SIASP de l'Insee
Statistique Annuelle des Établissements (SAE)	Pôle Emploi public		Montée en charge de l'application SIASP de l'Insee
Échantillon interrégimes de cotisants 2007 et 2009 et retraités 2008	Pôle Salaires et retraites		

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné pour ce qui concerne les entreprises au sens strict.

Néanmoins, si l'on élargit le concept d'entreprises aux employeurs de la fonction publique, l'allègement de la charge statistique constitue une préoccupation permanente du département des études et des statistiques, laquelle se traduit par deux projets majeurs :

- la mise en place d'un système d'information décisionnel autour de l'Opérateur National de Paye ;
- la mise en place d'un dispositif de collecte par internet pour les enquêtes auprès des DRH des ministères.

En premier lieu, le département participe au projet de création d'un système d'information décisionnel, autour d'un noyau dur constitué par l'Opérateur National de Paye (ONP), qui sera utilisé à terme pour les indicateurs et études sur la fonction publique. Ce projet, dont le calendrier dépend de celui du programme ONP, comporte deux composantes : le volet FPE, centré sur la fonction publique de l'Etat, s'appuie sur l'Opérateur National de Paye (Système d'Information de la Paye et Systèmes d'Information sur les Ressources Humaines des ministères) ; le volet 3FP, calé sur les trois fonctions publiques, s'appuie sur l'application SIASP de l'Insee.

Dans le cadre du calendrier actuel du programme ONP, l'année 2012 est consacrée aux travaux préalables au lancement du marché SID, notamment avec des travaux de préconception du SID (définition des concepts et indicateurs à mettre en œuvre dans les restitutions). Dans ce contexte, l'année 2013 sera dédiée au choix du prestataire, aux ateliers de conception générale et détaillée du SID FPE et à la stratégie de constitution du volet 3FP.

Par la suite, après avoir permis la constitution d'un noyau commun aux systèmes d'information des ressources humaines des ministères, ce SID devrait se substituer (en tout ou partie) à plusieurs enquêtes de nature administrative réalisées actuellement auprès des ministères.

En second lieu, l'outil de collecte automatisée des informations acquis par la DGAFP (Calame) s'est avéré adapté pour la collecte des résultats des élections professionnelles à l'automne 2011 et pour l'enquête test sur les suicides début 2012. Au-delà des enquêtes nouvelles, il est désormais prévu de migrer des enquêtes dématérialisées (sous Excel ou Word) existantes vers ce mode de collecte (par exemple Recrutements et Concours ou TEMS).

5. Aspects particuliers du programme

5.1. Aspects « Territoires »

Actualisation des travaux publiés en 2009 sur la localisation de l'emploi public en collaboration avec la Datar, en relation avec la révision générale des politiques publiques sous l'angle de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État (Réate).

Poursuite à un rythme annuel des travaux lancés en 2010 dans le cadre du suivi de la réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat aux fins d'exploiter deux fois par an le fichier détail trimestriel issu d'Epure élaboré par l'Insee.

Régionalisation de l'enquête sur les recrutements dans la fonction publique de l'Etat : poursuite.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Contribution aux indicateurs phares et de contexte économique et social de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 : poursuite de la production des indicateurs relatifs à la participation des femmes aux instances de gouvernance (part des femmes dans les emplois de direction de l'Etat) en vue de leur comparabilité entre secteur public et secteur privé.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Mobilisation, sur le champ de la fonction publique, des dispositifs statistiques existants pour mesurer l'impact des politiques sociales menées par les employeurs publics en faveur des agents de la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière) sur leurs revenus ou/et ceux des ménages comportant au moins un agent de la fonction publique : exploitation statistique de l'enquête Revenus Fiscaux Sociaux de l'Insee sur le champ de la fonction publique, avec l'appui de la division Revenus et patrimoine de l'Insee.

5.4. Aspects « européens »

- Production (deux fois par an depuis 2010) de l'indicateur européen sur les salaires des fonctionnaires dans le cadre de l'article 65 du statut (versions provisoire et définitive). La refonte de la méthodologie de calcul de cet indicateur est prévue par Eurostat en 2012 pour mise en application début 2013. Par ailleurs, le principe de la diffusion de cet indicateur sur le site internet d'Eurostat est désormais acquis.

- Conséquences à tirer sur le système d'enquêtes relatives aux trois fonctions publiques de l'étude de faisabilité d'un système d'information statistique auprès des ministères et des établissements publics permettant de mesurer les emplois vacants dans le cadre du Règlement n°453/2008 du parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 relatif aux statistiques trimestrielles sur les emplois vacants dans la Communauté européenne. Cette opération, menée en collaboration avec la Dares, a vocation à couvrir l'ensemble des trois fonctions publiques et est articulée de manière cohérente avec la DGCL (pour la Territoriale) ainsi qu'avec la Drees et la DGOS (pour l'Hospitalière).

6. Diffusion des travaux

Depuis 2007, la publication des résultats et études statistiques sur les trois fonctions publiques se concentre dans le **volume ou la partie (pour l'édition 2010-2011) intitulé(e) « Faits et Chiffres » du rapport annuel sur l'état de la fonction publique**, selon un calendrier en deux étapes : présentation préalable de la version projet au Conseil Supérieur de la Fonction Publique avec mise en ligne, puis parution et mise en ligne d'une version définitive destinée au grand public.

Néanmoins, ni le processus d'élaboration du rapport annuel sur l'état de la fonction publique, ni son processus de diffusion ne sont stabilisés à ce stade : calendrier de parution et de mise en ligne de la version projet variant en fonction de l'agenda politique ou/et social ; architecture du rapport non stabilisée ; sommaire tributaire de l'agenda politique/social (réforme des retraites, projet de loi sur les non titulaires).

La dernière édition 2010-2011 comportait un seul volume organisé en deux parties, la première consacrée aux « Politiques et pratiques RH » et la seconde, statistique, aux « Faits et chiffres ». Ils constituent toujours le « jaune budgétaire » consacré à la fonction publique (« emploi public et rémunérations »), annexé au projet de loi de finances, et alimentent substantiellement le jaune budgétaire consacré aux pensions de retraite de la fonction publique. La partie « Faits et Chiffres » se décompose en trois rubriques : les « vues d'ensemble » sur des sujets pérennes couvrant les trois fonctions publiques (emploi public, flux de personnels, rémunérations) ; les « dossiers » sur des sujets renouvelés chaque année (soit les non titulaires et l'encadrement supérieur en 2011) ; les « fiches thématiques » avec l'essentiel des données chiffrées les plus récentes. A noter que l'essentiel de la mise à disposition des données (sous la forme de fichiers excel) est effectuée depuis l'été 2010 sur le site internet de la fonction publique.

L'évolution de la ligne éditoriale statistique s'inscrit dans le projet de refonte de la ligne éditoriale de la DGAFP lié à la réorganisation de cette dernière, avec une mise en œuvre prévue à la mi-2012. En particulier, la création de supports mieux adaptés à des publications statistiques annoncées à l'avance et plus régulières et le développement de la mise en ligne de tableaux standards sur le site de la fonction publique sont de nature à garantir la diffusion des données et des études sur la fonction publique, que cela se fasse dans le cadre du rapport annuel sur la fonction publique ou non. A cette occasion, le département visera à déconnecter progressivement le calendrier de parution des publications statistiques (y compris avec des résultats provisoires précoces) et celui du rapport annuel sur la fonction publique, lequel est tributaire de l'agenda social ou/et politique.

En particulier, le département doit absolument respecter les recommandations de l'Autorité de la Statistique Publique (rapports 2010 et 2011) pour ce qui concerne la publication d'indicateurs annuels sur les salaires et sur le niveau d'emploi dans les trois versants de la fonction publique, dans le respect d'un calendrier pré-annoncé. A cet effet, il est attendu que la nouvelle collection « Statistiques et recherche sur la fonction publique » offre ces garanties, lors de sa mise en œuvre à la mi-2012 dans le cadre de la refonte de la ligne éditoriale de la DGAFP liée à la réorganisation de cette dernière. Cette collection est structurée en quatre sous-collections rénovées ou nouvelles (« Stats Rapides », « Point Stat », « Documents et Méthodes » et « Etudes, Recherche et Débats »), sachant que la mise en ligne gratuite sur le site internet de la fonction publique de tableaux et graphiques standards sera encore développée.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Garantir la transparence de l'emploi public à l'aide de SIASP	Pôle Emploi public Pôle Recrutements et parcours		Collaboration avec Insee-DGCL-Drees Comparabilité entre les 3FP	Expertise SIASP2009 de janvier à septembre 2011 (document méthodologique)

				publié) Expertise SIASP2010 de février à juin 2012 (document méthodologique)
Assurer le suivi des rémunérations dans les trois fonctions publiques	Pôle Salaires et retraites		Collaboration avec Insee-Drees-DGCL Comparabilité entre les 3FP	Première parution simultanée des salaires 2008 FPE+FPT+FPH à la mi-2009 Expertise SIASP2009 de janvier à septembre 2011 (document méthodologique publié) Expertise SIASP2010 de février à juin 2012 (document méthodologique)
Prendre en compte la problématique fonction publique dans les grandes enquêtes statistiques		-Enquête Emploi -Enquête SalSa 2011 -Enquête Génération 2007 à 3 ans -Enquête SIP 2006 avec réinterrogation fin 2010 - Enquête CVTS4 2011 -Enquête Familles et logements 2011 -Enquête Conditions de Travail 2012 -Enquête Logement 2013 -Enquête TeO 2008 -Enquête Génération 2010 à 3 ans	- Collaboration avec l'Insee - Collaboration avec le Cepremap -Collaboration avec le Cereq -Collaboration Dares-Drees (collège d'expertise risques psycho-sociaux) -Collaboration avec le Cereq et la Dares -Collaboration avec l'Insee, l'Ined, la Drees, la Cnaf et la Halde -Collaboration avec la Dares et la Drees -Collaboration avec l'Insee -Collaboration avec le Cereq	- Achevé (document méthodologique sur paramétrage périmètre FP publié) -Collecte achevée janvier-février 2011 ; exploitation en cours -Collecte achevée novembre 2010 ; exploitation en cours -Etude faisabilité Cereq en cours : abandon -Collecte achevée 1 ^{er} trimestre 2011 ; exploitation en cours -Collecte prévue fin 2012 -abandon -Exploitation en cours -Collecte prévue en 2013
Mettre en place un SID autour de l'ONP		- SID 3FP à partir de 2012-2013	Articulation avec projet d'entrepôt	Lancement du marché prévu à la

		- SIDP FPE entre 2013 et 2016	de données InVS sur les AT/MP	mi-2012
Mettre en place un dispositif de collecte par internet pour les enquêtes auprès des employeurs publics	Pôle Conditions de travail et dialogue social	-Elections aux CT et aux CAP du 20 octobre 2011 -Enquête test sur les suicides -Autres enquêtes à venir en 2013	Suite à loi de juillet 2010 sur la refondation du dialogue social	- Premiers résultats publiés les 21 et 24 octobre 2011 - début 2012
Mettre en ligne des tableaux pour grand public et un calendrier trimestriel de publications		Refonte ligne éditoriale statistique en cours pour mise en œuvre à la mi-2012		Première mise en ligne tableaux issus du rapport annuel effectuée fin août 2010 ; articulation avec réorganisation DGAFP

Annexe 1

Résumé des publications diffusées effectivement en 2010-2011

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2010-2011 « Faits et chiffres »	4	Ouvrage de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs (voir liste)	Version projet en novembre 2011 puis version définitive en décembre 2011	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2009-2010 « Faits et chiffres »	4	Ouvrage de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs (voir liste)	Version projet en août 2010 puis version définitive en novembre 2010	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Point Stat « Les agents de la fonction publique et leur famille »	3	Enquête Familles-Employeurs 2004	mars 2010	
RésulStats « Résultats des élections aux commissions administratives paritaires centrales : période du 01/01/2008 au 31/12/2010 », résultats définitifs	2	Elections aux commissions administratives paritaires centrales : période du 01/01/2008 au 31/12/2010	juillet 2011	
RésulStats « Les accidents de service, accidents du travail et les maladies professionnelles en 2006 »	2	Enquête AT/MP dans la FPE 2006	juin 2011	
RésulStats « La formation des agents de l'Etat en 2007 »	2	Enquête Formation dans la FPE 2007	avril 2010	
RésulStats « Résultats des élections aux commissions administratives paritaires centrales : période du 01/01/2007 au 31/12/2009 », résultats définitifs	2	Elections aux commissions administratives paritaires centrales : période du 01/01/2007 au 31/12/2009	avril 2010	
Informations Rapides - « Indice de traitement brut dans la Fonction Publique de l'État », rythme trimestriel	3	Fichier de paye des agents de l'Etat jusqu'en mars 2012, puis SIASP (Insee) depuis juin 2012	juin 2012, mars 2012, décembre 2011, septembre 2011, juin 2011, mars 2011, décembre 2010, septembre 2010, juin 2010, mars 2010.	Support Insee (Informations rapides)
Documents et méthodes « Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI); Indice de traitement net – grille indiciaire (ITN-GI). Note méthodologique »,	1	SIASP (Insee)	juin 2012	

Documents et méthodes « Décompte des emplois et mesure des évolutions de salaires dans les trois versants de la fonction publique : compléments méthodologiques suite à l'introduction du nouveau système d'information SIASP(Insee) »	1	SIASP (Insee)	novembre 2011	
Documents et méthodes « Les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) dans l'Enquête emploi de l'Insee »	1	Enquête Emploi Insee/ Fichier de paye des agents de l'Etat	septembre 2011	
Documents et méthodes « Changements organisationnels et informatisation : premiers résultats comparatifs entre les agents de l'État et les salariés du privé »	4	Enquête COI-FPE 2006	avril 2011	
Jaune budgétaire (annexe au PLF) « Rapport sur l'état de la fonction publique et les rémunérations PLF 2012»	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	novembre 2011	Support Direction du Budget
Jaune budgétaire (annexe au PLF) « Rapport sur les pensions de retraite de la fonction publique PLF 2012 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	novembre 2011	Support Direction du Budget
Jaune budgétaire (annexe au PLF) « Rapport sur l'état de la fonction publique et les rémunérations PLF 2011»	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	octobre 2010	Support Direction du Budget
Jaune budgétaire (annexe au PLF) « Rapport sur les pensions de retraite de la fonction publique PLF 2011 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	octobre 2010	Support Direction du Budget
Chiffres-clés « Fonction publique : chiffres-clés 2011 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	Janvier 2012	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Chiffres-clés - « Synthèse Chiffres-clés décideurs 2011 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	Janvier 2012	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Chiffres-clés « Civil services : Key figures 2011 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	Janvier 2012	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)

Chiffres-clés « Fonction publique : tableau de synthèse 2011 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	Janvier 2012	avec triple timbre : DGAFP, Insee, Statistique publique
Chiffres-clés « Fonction publique : chiffres-clés 2010 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	novembre 2010	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Chiffres-clés - « Synthèse Chiffres-clés décideurs 2010 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	novembre 2010	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Chiffres-clés « Civil services : Key figures 2010 », novembre 2010.	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	novembre 2010	Collaborations avec autres producteurs de données et études sur la FP (SSP et hors SSP)
Chiffres-clés « Fonction publique : tableau de synthèse 2010 »	3	Publication de référence en multi-sources : enquêtes et fichiers administratifs	novembre 2010	avec triple timbre : DGAFP, Insee, Statistique publique
Indicateur d'évolution des salaires des fonctionnaires Contribution à Eurostat	1	Fichier de paye des agents de l'Etat	février 2012, juillet 2011, février 2011, août 2010	Contribution article 65 du Statut

* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

Annexe 2

Détail des ouvrages de référence diffusés effectivement en 2010-2011

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2010-2011

● Vues d'ensemble :

- « L'emploi dans les trois versants de la fonction publique en 2009 », novembre 2011.
- « Baisse des recrutements externes dans la fonction publique de l'État en 2009 », novembre 2011.
- « Les départs à la retraite dans les trois versants de la fonction publique », novembre 2011.
- « Les rémunérations dans les trois versants de la fonction publique en 2009 », novembre 2011.
- « Les rémunérations dans le secteur hospitalier en 2009 », novembre 2011.

● Dossiers :

- « La situation en 2007 des non-titulaires présents dans la fonction publique de l'Etat en 2003 », novembre 2011.
- « L'encadrement supérieur dans les ministères : première caractérisation exhaustive des agents appartenant aux corps A+ en 2007 », novembre 2011.
- « Les personnels de direction dans la fonction publique hospitalière », novembre 2011.

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2009-2010

● Vues d'ensemble :

- L'emploi public dans l'emploi total » et « Le tableau de synthèse sur l'emploi public aux 31 décembre 2007 et 2008 », novembre 2010.
- « L'emploi dans les trois fonctions publiques en 2008 », novembre 2010.
- « L'évolution des personnels des régions et des départements de fin 2005 à fin 2008 dans le cadre de l'acte II de la décentralisation », novembre 2010.
- « Stabilisation du niveau des recrutements de titulaires dans la fonction publique de l'État en 2008 », novembre 2010.
- « Du concours à l'emploi dans les collectivités locales d'Ile de France (hors Paris) : le devenir des lauréats du concours de rédacteur, session 2007 », novembre 2010.
- « Les comparaisons salariales inter-fonctions publiques et entre secteur public et secteur privé », novembre 2010.
- « Les rémunérations dans les trois fonctions publiques en 2008 », novembre 2010.
- « Les rémunérations dans le secteur hospitalier en 2008 », novembre 2010.

● Dossiers :

- « Etre stagiaire de la fonction publique », novembre 2010.
- « De la fin des études à l'entrée dans la fonction publique », novembre 2010.
- « L'exposition des agents des ministères aux accidents du travail en 2006 », novembre 2010.

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares)

Sous direction « Emploi et marché du travail »

1. Exposé de synthèse

La sous direction emploi et marché du travail traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications ainsi que de l'emploi des personnes handicapées. Elle produit et publie des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles (demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi, sortants des listes de Pôle emploi, mouvements de main-d'œuvre, emploi salarié et intérim, emplois vacants, tensions sur le marché du travail), assure le suivi infra-annuel et annuel des mesures défensives de la politique de l'emploi (dispositifs d'accompagnement des restructurations, chômage partiel, mesures de préretraites et de retraites progressives) et conduit des travaux d'études et d'évaluation, notamment sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'utilisation des contrats par les entreprises, la prospective des métiers et des qualifications et l'indemnisation du chômage.

L'année 2013 sera marquée par le début de l'intégration du dispositif de collecte des mouvements de main-d'œuvre dans le dispositif de déclaration sociale nominative (DSN), des travaux communs entre la Dares et Pôle emploi en vue d'harmoniser la méthodologie du suivi de l'emploi intérimaire, la mise en place de nouvelles modalités de mise à disposition de la Dares et des statisticiens des Direccte des données de la déclaration d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) suite au transfert de la gestion de ce dispositif à l'association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) au 1^{er} janvier 2013.

En fonction de la charge et des priorités, certaines enquêtes nouvelles pourraient être lancées en 2013 sur l'un ou l'autre des thèmes suivants : enquête auprès d'employeurs ayant signé une rupture conventionnelle, enquête sur les besoins de recrutements, enquête auprès des entrants à Pôle emploi. D'autres enquêtes seront exploitées (enquête auprès des salariés ayant signé une rupture conventionnelle, enquête complémentaire à l'enquête Emploi 2011 sur l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés) et des travaux d'évaluation sur le contrat de sécurisation professionnelle seront lancés, selon des modalités à préciser. Enfin, les travaux de valorisation de l'exercice de prospective des métiers et des qualifications (PMQ) à horizon 2020 seront poursuivis.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Système d'information	Dares EMT	Substitution de la DMMO et de l'EMMO par la DSN progressivement à partir de 2013 puis en 2016.		Refonte du SI DMMO et EMMO en 2011. Refonte du SI Nostra en 2011. Transfert du SI DOETH à l'AGEFIPH début 2013.
Ruptures du contrat de travail	Dares EMT	Possible enquête auprès des employeurs sur les ruptures conventionnelles.		Enquête auprès des salariés sur les ruptures conventionnelles en 2012.
Suivi des formes particulières d'emploi	Dares EMT		Suite du Rapport de Foucauld	En continu.
Trajectoires des demandeurs d'emploi	Dares EMT	En attente d'une nouvelle convention FH-DADS.	Suite du Rapport de Foucauld	

Entrants sur les listes de Pôle emploi	Dares EMT	Selon conclusion de l'étude préalable conduite en 2012-2013	Suite du Rapport Foucauld	
Emplois vacants	Dares EMT	Extension à la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière.	Suite du Rapport Foucauld	Remise du rapport du Groupe de travail en mars 2010. Extension aux entreprises de 1 à 9 salariés en 2011.
Nomenclatures de métiers	Dares EMT			Terminé
Prospective des métiers	Dares EMT			Publication en mars 2012 des projections d'emploi par métiers. Publication du rapport fin 2012..
Exploitation de l'enquête TeO	Dares EMT			Etudes en cours.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En fonction de la charge et des priorités, certaines enquêtes nouvelles pourraient être lancées en 2013 sur l'un ou l'autre des thèmes suivants : enquête auprès d'employeurs ayant signé une rupture conventionnelle, enquête sur les besoins de recrutements, enquête auprès des entrants à Pôle emploi.

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

La Dares conviendra avec Pôle emploi et l'Insee des modalités d'un nouvel appariement des données des déclarations annuelles de données sociales (DADS) avec celles du fichier historique statistique (FHS), dans le prolongement de l'appariement expérimental qui avait été conduit précédemment, avec l'objectif de pérenniser cet exercice.

Dans le cadre de la nouvelle convention tripartite 2012-2014 Etat-Pôle emploi-Unedic, la Dares participera à l'analyse des méthodologies d'élaboration et d'analyse de l'évolution des indicateurs de la convention au sein du comité technique tripartite dont elle assure le secrétariat.

La Dares exploitera les données administratives sur l'activité partielle à la suite de la rénovation du système d'information (transfert à l'ASP).

La Dares exploitera les données administratives sur les plans de sauvegarde à la suite de la rénovation du système d'information (SI-PSE).

Le système de remontées administratives sur les ruptures conventionnelles fait actuellement l'objet d'une refonte, sous la responsabilité de la DGT. Une fois cette refonte achevée, la Dares renouvellera les exploitations statistiques qu'elle fait de ces données.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Des travaux visant à évaluer le contrat de sécurisation professionnelle seront lancés selon des modalités restant encore à préciser. L'enquête complémentaire à l'enquête Emploi 2011 sur l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et l'enquête auprès des salariés ayant signé une rupture conventionnelle seront exploitées.

La Dares participera aux travaux conduits dans le cadre du nouveau groupe de travail du Cnis sur les nouvelles formes d'emploi, si la création de celui-ci se confirme.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

Le dispositif de collecte des mouvements de main-d'œuvre sera progressivement intégré au sein du

dispositif de déclaration sociale nominative (DSN). À partir de janvier 2013, les établissements inscrits à la DSN seront en effet dispensés de déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) ou de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO). Le système de collecte et d'exploitation statistique des mouvements de main d'œuvre devra donc être adapté pour intégrer ce nouveau flux de données. L'ensemble de ces travaux s'inscrira dans le contexte de la perspective du transfert futur des postes relatifs à la collecte des mouvements de main d'œuvre au centre statistique de Metz.

A compter du début de l'année 2013 (chiffres du mois statistique de janvier 2013 publiés fin février 2013), les statistiques mensuelles de demandeurs d'emploi devraient se fonder sur le concept d'âge en fin de mois et non plus l'âge en fin d'année.

Suite au transfert de la gestion de la déclaration annuelle obligatoire des travailleurs handicapés (DOETH) à l'AGEFIPH au 1^{er} janvier 2013, de nouvelles modalités de mise à disposition de la Dares et des statisticiens des Direccte des données seront définies.

La Dares participera aux actions de communication des résultats de l'exercice de prospective des métiers et des qualifications (PMQ) à horizon 2020, suite à la publication fin 2012 du rapport final Cas-Dares et mènera des travaux exploratoires sur des projections d'emplois par métier à court terme, en complémentarité des exercices PMQ à plus long terme.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Les services déconcentrés des DIRECCTE n'interviendront plus que marginalement dans la collecte de la DOETH (gestion des accords et des pénalités) dès le transfert de la gestion de la DOETH à l'Agefiph début 2013.

La diffusion de données administratives (notamment sur les demandeurs d'emploi) à un niveau local fin se poursuivra.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

De nombreux travaux sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi ou sur les modes de rupture des contrats de travail (ruptures conventionnelles notamment), à partir de l'exploitation de données administratives ou d'enquêtes, contribuent à l'évaluation des politiques publiques dans ces domaines.

4.4 Aspects « européens »

La couverture des statistiques sur les emplois vacants devrait être élargie à la fonction publique, conformément au règlement européen.

La Dares participera aux travaux du groupe de travail sur la construction et les tests de la future nomenclature ESeG (European Socio-Economic Groups), animé par l'Insee dans le cadre du pôle européen sur la future nomenclature.

La Dares participera aux travaux sur la prospective par métiers menés au niveau européen (Cedefop).

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Enquête statistique sur les mouvements de main-d'œuvre	Dares-EMT	

(Emmo)		
Exploitation de fichiers administratifs		
Offres et demandes d'emploi	Dares-EMT et Pôle Emploi	Suivi mensuel des demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi -National et local
Chômage indemnisé	Dares-EMT	Données de cadrage sur l'indemnisation : bénéficiaires, montants...
Mouvements de main d'œuvre	Dares-EMT	Etude des flux d'emploi, à partir du traitement statistique de 2 sources : - Déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : établissements de 50 salariés ou plus - Enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO), établissements de moins de 50 salariés
Intérim	Dares-EMT	Etude de l'emploi intérimaire à partir des missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire
Emploi des travailleurs handicapés	Dares-EMT	Etude de l'insertion professionnelle des handicapés à partir du traitement statistique des DOETH (déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés). Système d'information transféré à l'Agefiph au 1 ^{er} janvier 2013

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'intégration du dispositif de collecte des mouvements de main-d'œuvre dans le dispositif de déclaration sociale nominative (DSN) autorisera un allègement significatif de la charge de réponse des entreprises. La loi Warsman du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives pose le principe du caractère non obligatoire de la DSN pour la phase de démarrage (DSN phase 1). À partir de janvier 2013, les établissements inscrits à la DSN seront dispensés de déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) ou de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO). A partir de 2016, la DSN présentera un caractère obligatoire pour l'ensemble des déclarations auxquelles l'employeur est tenu. Le flux DSN se fera sous forme d'échanges de données informatisé (EDI), ce qui permet aux établissements de s'affranchir du remplissage des formulaires et questionnaires papier ou de leur saisie en ligne sur le site de collecte par internet.

Sous direction « Suivi et Evaluation des Politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle »

1. Exposé de synthèse

En 2013 les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle continueront à être suivis et évalués : exploitation régulière des données administratives sur les publics et les structures, enquêtes statistiques sur les bénéficiaires ou les utilisateurs, enquêtes de suivi permettant de connaître le devenir des bénéficiaires ou d'évaluer l'impact du passage en dispositif, monographies relatives à la mise en place ou à l'expérimentation d'un dispositif. Les nouvelles exploitations de données administratives et enquêtes nouvelles à lancer par la sous-direction dépendront en partie des nouvelles mesures qui seront mises en place par les pouvoirs publics, comme les emplois d'avenir ou les contrats de génération.

En 2013, la Dares envisage de réaliser une enquête auprès des employeurs utilisateurs de dispositifs d'aide à l'emploi afin d'étudier notamment leurs motivations de recours à ces dispositifs ainsi que les modalités de recrutement. Elle contribuera à l'évaluation du contrat de sécurisation professionnelle, sur la base des données administratives correspondantes éventuellement complétées par une enquête auprès d'un échantillon de licenciés économiques. En 2013 se poursuivra par ailleurs l'enquête en continu sur l'insertion à 6 mois des sortants de contrat de professionnalisation dont la collecte a débuté en octobre 2011 et qui donnera lieu à de premières exploitations pour enrichir le bilan annuel sur ce contrat.

Plusieurs enquêtes menées les années précédentes seront exploitées et donneront lieu à publication ; seront notamment valorisées la nouvelle enquête auprès des conseils régionaux sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage, et l'enquête auprès des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des salariés en insertion qui y sont accueillis, dont la collecte se termine à l'été 2012. Aux côtés de l'Insee, la Dares participera également à l'exploitation de l'enquête européenne AES (Adult Education Survey) et des données françaises du projet PIAAC (Programme for the International Assessment of Adult Competencies) de l'OCDE.

Les systèmes d'information seront adaptés aux évolutions des dispositifs et la dématérialisation croissante devrait permettre une réduction des délais d'exploitation des données de suivi, notamment sur les contrats d'apprentissage, dans la lignée de ce qui a déjà pu être fait pour les contrats de professionnalisation.

Les données physiques et financières sur les politiques de l'emploi continueront à alimenter la base de données européenne « Politiques du marché du travail » (PMT).

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
enquête en deux vagues auprès des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation	Dares-SEPEFP	Réalisation en 2008 et 2009	Vagues 2008 et 2009 réalisées	
enquête en deux vagues auprès de demandeurs d'emploi ayant suivi un stage de formation	Dares-SEPEFP	Réalisation en 2008 et 2009	Vagues 2008 et 2009 réalisées	
enquête de suivi destinée à évaluer l'expérimentation menée dans le cadre du marché d'accompagnement des jeunes diplômés de	Dares-SEPEFP	Réalisation de mi-2008 à mai 2010	Ensemble des enquêtes réalisées ; fin de la collecte en juin 2010	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
l'enseignement supérieur par des opérateurs privés de placement				
enquêtes de suivi destinées à évaluer l'expérimentation « accompagnement renforcé des apprentis » à Tulle	Dares-SEPEFP	Réalisation de début 2009 à 2011	Ensemble des enquêtes réalisées ; fin de la collecte en avril 2012	
enquête auprès de jeunes ayant signé un contrat d'autonomie dans le cadre du Plan Espoir Banlieue	Dares-SEPEFP	Envisagée pour 2010	Première vague réalisée mai-juin 2010, deuxième vague réalisée en juin 2011	
Enquête en continu sur l'insertion à 6 mois des sortants d'un contrat de professionnalisation	Dares-SEPEFP	Envisagée pour 2010	Début de la collecte en octobre 2011	
enquête en deux vagues auprès de bénéficiaires d'un contrat aidé du Plan de cohésion sociale et d'une population-témoin	Dares-SEPEFP	Réalisation en 2008 et 2009	Vagues 2008 et 2009 réalisées	
enquête auprès de personnes passées par les structures de l'insertion par l'activité économique	Dares-SEPEFP	Envisagée pour 2009 ou 2010	Collecte achevée à l'été 2012	
projet d'expérimentation sur le dispositif « Défense 2 ^{ème} chance »	Dares-SEPEFP	Envisagé sur 2009 et 2010	Des tests de faisabilité ont eu lieu en 2010 ; l'expérimentation envisagée est abandonnée au profit d'analyses du public sur la base notamment du système d'information de l'EPIDe	
Préparation, suivi, exploitation de la prochaine enquête européenne AES	Dares-SEPEFP	Calendrier imprécis alors	Travaux de la task force européenne de juin 2009 à juin 2010 ; collecte réalisée au printemps 2012	
Participation à l'enquête IVQ	Dares-SEPEFP	Collecte en 2011 ou 2012	Collecte réalisée à l'automne 2011	
Participation au programme PIAAC	Dares-SEPEFP	Test en 2010, collecte en 2012	Le pilote a eu lieu au printemps 2010. Un test Capi a été réalisé en mars-avril 2012 La collecte est prévue à l'automne	

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
			2012	

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La Dares envisage d'enquêter les employeurs utilisateurs de dispositifs d'aide à l'emploi sur leurs motivations et les modalités de recrutement. Il s'agit de rééditer sous une forme un peu différente une enquête plus vaste menée en 2007 auprès des établissements utilisateurs de contrats aidés en 2006. La collecte est envisagée au second semestre 2013, par téléphone auprès d'un échantillon d'établissements.

L'enquête en deux vagues « auprès de bénéficiaires d'un contrat aidé du Plan de cohésion sociale et d'une population-témoin » (2008 et 2009) est en cours d'exploitation. La réflexion sur son successeur sera menée en 2013, en collaboration avec des chercheurs dont l'expérience sur ces questions est reconnue, afin que ce nouveau panel constitue un outil d'évaluation scientifique des dispositifs alors en vigueur.

La mise en place d'une enquête sur les ruptures de contrat d'apprentissage, éventuellement en lien avec la Depp, sera étudiée.

En 2013, devrait également être mis en place un protocole d'évaluation des « Ecoles de la 2^{ème} chance ». Un panel de bénéficiaires potentiels de ces écoles seraient suivis pendant une période de deux ans.

L'enquête auprès des sortants d'un contrat de professionnalisation se poursuivra en 2013.

D'autres enquêtes nouvelles pourraient être envisagées en fonction de la mise en place de nouveaux dispositifs.

3.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Le suivi dématérialisé des contrats d'apprentissage sur la base de l'application Ari@ne devrait être opérationnel de manière complète fin 2012 ou courant 2013, ce qui à terme devrait permettre des exploitations plus rapides et plus régulières, ainsi que de disposer d'informations sur les ruptures de contrats et les stocks, dans la lignée de ce qui a été fait grâce à la mise en place du système de suivi dématérialisé des contrats de professionnalisation, opérationnel depuis 2008.

Le suivi du secteur des services à la personne s'appuie désormais exclusivement sur l'exploitation des données de l'extranet Nova mis en place par l'Agence nationale des services à la personne pour ce qui concerne le champ des organismes de services à la personne. Les redressements en cours, suite à l'expertise de la Dares, sont en passe d'être finalisés par l'ANSP ce qui doit permettre une diffusion plus rapide des données sur l'activité et les salariés des organismes. S'agissant des données sur les particuliers employeurs, la mise à disposition par l'Insee de fichiers DADS grand format et de fichiers détail sur les particuliers employeurs (« périodes anonymisées ») à l'été 2012 doit permettre d'enrichir les analyses sur les conditions d'emploi dans le secteur et sur la multi-activité. Suivant les recommandations du groupe de travail interinstitutionnel piloté en 2011-2012 par la Dares sur la connaissance des emplois du secteur des services à la personne, la Dares réalisera un appariement des établissements actifs dans Nova et des DADS pour constituer un champ complet de services à la personne et pour estimer la multiactivité salariée, fréquente dans le secteur.

Les données administratives relatives au contrat de sécurisation professionnelle, qui s'adresse aux licenciés économiques, seront expertisées dans le cadre d'une évaluation du dispositif prévue en 2013.

Les données individuelles sur les créateurs d'entreprise en parcours Nacre (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise), produites par l'Agence de Services et de Paiement, seront exploitées pour décrire finement les bénéficiaires, les parcours et les entreprises créées.

Dans la lignée des travaux entamés en 2010, seront poursuivis les efforts entrepris pour accroître le nombre de variables exploitables au niveau national de la base Brest (base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle), qui rassemble l'ensemble des entrées en formation des demandeurs d'emploi. L'objectif est d'améliorer la description annuelle des formations suivies par les demandeurs d'emploi, tous financeurs confondus.

Plus généralement, se poursuivront en 2013 les travaux de consolidation des systèmes d'information sur les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle ou d'adaptation aux évolutions des dispositifs.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

L'exploitation des enquêtes menées en 2012 (IAE-volet structures et volet salariés, conseils régionaux) donnera lieu à des études structurelles, en plus de la production d'indicateurs et de l'alimentation des publications récurrentes.

Les données individuelles sur les créateurs d'entreprise en parcours Nacre (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) seront exploitées pour décrire finement les bénéficiaires, les parcours et les entreprises créées, et donneront lieu à publication, au-delà des comptages diffusés chaque mois dans le tableau de bord des politiques d'emploi.

L'enquête renouvelée auprès des conseils régionaux donnera lieu à une exploitation régulière avec une première publication en 2013.

L'enquête auprès des sortants d'un contrat de professionnalisation sera exploitée annuellement et permettra d'enrichir le bilan annuel sur ce contrat.

3.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

Les travaux d'analyse d'impact, contrôlant rigoureusement des biais de sélection entre personnes passées par un dispositif et personnes non bénéficiaires, continueront à être développés, sur la base d'enquêtes (y compris dans le cadre d'expérimentations avec affectation aléatoire) ou de données administratives : impact du passage en contrat aidé sur la trajectoire professionnelle, impact sur l'emploi des dispositifs d'exonérations en zone de revitalisation rurale, impact de l'intensité de l'accompagnement en Civis sur l'insertion des jeunes, impact du passage par une école de la deuxième chance.

En complément de l'exploitation de données administratives (cf 3.2), l'évaluation du contrat de sécurisation professionnelle pourra nécessiter la réalisation d'une enquête auprès de licenciés économiques.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1. Aspects « Territoires »

La Dares poursuit des études visant à analyser les disparités régionales de mobilisation de politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle. La construction d'une typologie des missions locales qui pourrait servir de base à l'analyse des disparités des trajectoires des jeunes à la sortie d'un Civis est en cours de finalisation. Les travaux visant à suivre et analyser la mise en œuvre des politiques publiques d'emploi dans les territoires de la politique de la ville seront poursuivis et développés, notamment en étendant le périmètre des dispositifs pour lesquels est comparé le taux d'accès des résidents des zones urbaines sensibles et celui des résidents hors zones urbaines sensibles. Des travaux d'évaluation des effets sur l'emploi des exonérations ciblées sur certains territoires ont donné lieu à publications en 2012 et pourraient se poursuivre en 2013.

La Dares continuera à mettre à disposition des données mensuelles détaillées et des modules cartographiques au niveau régional et départemental sur les nouvelles entrées en mesure ainsi que sur les effectifs présents à un moment donné, au travers du tableau de bord mensuel de suivi des politiques d'emploi et d'accompagnement des restructurations mis en ligne sur le site internet du ministère.

4.2. Aspects « environnement et développement durable »

Un des piliers du développement durable met l'accent sur la nécessité de conserver et mobiliser au mieux le capital humain disponible. La formation professionnelle, le développement des compétences et les politiques publiques visant à améliorer l'employabilité des personnes en difficultés d'insertion participent de ce fait à une bonne mobilisation des ressources humaines au service du développement durable. Les travaux qui sont menés sur ces thèmes contribuent sous cet aspect à améliorer la connaissance quantitative ou qualitative du développement durable.

4.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Par ses missions, la sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle développe de nombreux travaux d'évaluation des politiques publiques dans ses domaines de compétence (cf. point 2). Elle a notamment conduit au cours des années

précédentes de nombreuses enquêtes visant à contribuer à l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle : enquête en deux vagues auprès des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation (2008 et 2009), enquête en deux vagues auprès de demandeurs d'emploi ayant suivi un stage de formation (2008 et 2009), enquête en deux vagues auprès de bénéficiaires d'un contrat d'autonomie (2010 et 2011), enquête de suivi destinée à évaluer l'expérimentation menée dans le cadre du marché d'accompagnement des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur par des opérateurs privés de placement (2008 à 2010), enquête en deux vagues auprès de bénéficiaires d'un contrat aidé du Plan de cohésion sociale et d'une population-témoin (2008 et 2009), enquête de suivi des demandeurs d'emploi accompagnés par des opérateurs privés de placement ou par Pôle emploi dans des dispositifs similaires (en collaboration avec Pôle emploi, 3 interrogations de 2 cohortes (2010-2011)), enquête en deux volets auprès des structures de l'IAE et des salariés en insertion qui y sont accueillis (2012), etc. Parmi ces enquêtes, certaines permettent de réelles analyses d'impact, en contrôlant des biais de sélection entre personnes passées par un dispositif et personnes non bénéficiaires. Tel est le cas de l'enquête de suivi destinée à évaluer l'expérimentation menée dans le cadre du marché d'accompagnement des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur par des opérateurs privés de placement, ou de l'enquête en deux vagues auprès de bénéficiaires d'un contrat aidé du Plan de cohésion sociale et d'une population témoin.

Enfin, l'exploitation de fichiers administratifs contribue également à l'évaluation des politiques publiques, avec analyse d'impact dans certains cas (analyse de l'impact de l'intensité de l'accompagnement en Civis sur l'insertion des jeunes par exemple, sur la base des données de Parcours 3). Les données administratives seront mobilisées, en lien avec d'autres outils, pour évaluer en 2013 le contrat de sécurisation professionnelle.

4.4. Aspects « européens »

L'enquête européenne AES (Adult Education Survey) sur la participation des adultes à la formation tout au long de la vie, pour laquelle un règlement européen a été publié en septembre 2010 et qui fait l'objet d'un co-pilotage Insee-Dares, a été réalisée au printemps 2012. Les données demandées par Eurostat lui seront transmises avant la fin de l'année et le volet français de l'enquête sera exploité en 2013. L'enquête vise à mesurer l'accès des adultes à la formation, selon les concepts définis au niveau européen de formation formelle, formation non formelle et d'apprentissage informel. Elle vise également à caractériser les formations suivies et à connaître les objectifs des formations suivies et les obstacles ou difficultés d'accès.

La Dares continuera de suivre avec attention en 2013 les projets de refonte des enquêtes européennes sur la formation, et notamment de refonte du règlement de l'enquête CVTS (Continuing vocational training survey, auprès des entreprises). Elle maintiendra notamment sa participation avec le Céreq à la Task force relative à l'avenir de CVTS mise en place par Eurostat.

Les données physiques et financières sur les politiques de l'emploi continueront à alimenter la base de données européenne « Politiques du marché du travail » (PMT).

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Enquête en continu sur l'insertion à 6 mois des sortants de contrat de professionnalisation	Dares-SEPEFP	Début en 2011
Enquête auprès des Conseils régionaux sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage	Dares-SEPEFP	Annuelle (recueil de données agrégées). Refonte en 2012.
Exploitation de fichiers administratifs		
Conventions d'embauches en contrat unique d'insertion	Dares-SEPEFP	Sur la base des données de l'Agence de Services et de paiement (ASP)
Bénéficiaires d'un accompagnement à la création d'entreprise par le NACRE	Dares-SEPEFP	Sur la base des données de l'Agence de Services et de paiement (ASP)
Bénéficiaires de l'Accre	Dares-SEPEFP	Sur la base des données recueillies et transmises par l'Acoss

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Structures et salariés de l'IAE	Dares-SEPEFP	Sur la base des données de l'Agence de Services et de paiement (ASP)
Suivi des organismes agréés de services à la personne (activité et salariés)	Dares-SEPEFP	Sur la base de l'extranet nOva à compter des données 2009
Embauches exonérées dans les territoires	Dares-SEPEFP	
Exploitation des fichiers de politiques d'emploi géolocalisés (ZUS/hors ZUS)	Dares-SEPEFP	
Contrats d'apprentissage	Dares-SEPEFP	La dématérialisation est encore incomplète
Contrats de professionnalisation	Dares-SEPEFP	Sur la base de l'application Extrapro Le système de suivi dématérialisé est opérationnel
Activité des missions locales et suivi du Civis	Dares-SEPEFP	Suivi en continu sur la base des données de Parcours 3, l'application de gestion utilisée par les missions locales
Formation des demandeurs d'emploi (constitution de la base Brest, Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle)	Dares-SEPEFP	Les efforts pour d'accroître la qualité et la comparabilité entre financeurs des différentes variables seront poursuivis.
Validation des acquis de l'expérience / Certification	Dares-SEPEFP	L'exploitation des données de Valce devrait donner une vision globale de l'accès à la certification pour les titres du ministère de l'emploi
Autres travaux répétitifs		
Élaboration des comptes de l'emploi	Dares-SEPEFP	La publication se cale désormais sur le champ des politiques ciblées de la base européenne Politiques du marché du travail (à partir de 2009)
Élaboration de la dépense nationale pour la formation professionnelle et l'apprentissage	Dares-SEPEFP	

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le suivi statistique standard des politiques d'emploi et de formation professionnelle est réalisé sur la base de données administratives (par exemple : conventions d'embauches en contrat aidé, entrées en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, suivi des organismes agréés de services à la personne, etc.), de plus en plus souvent dématérialisées. Pour 2013, des progrès sont encore attendus sur le suivi des contrats d'apprentissage, notamment grâce au développement du portail de l'alternance.

Les enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires des dispositifs s'appuient sur ces données comme bases de sondage et visent à compléter les informations – souvent limitées, voire inexistantes sur le devenir des bénéficiaires – y figurant, en veillant à ne pas redemander aux enquêtés d'informations déjà connues par les données administratives (parmi les exemples récents, citons ceux de l'enquête en continu auprès des sortants de contrat de professionnalisation ou de l'enquête de 2012 auprès des structures de l'IAE et des salariés en insertion qui y sont accueillis).

Sous direction « des Salaires, du Travail et des Relations Professionnelles »

1. Exposé de synthèse

La sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles » traite des domaines des salaires, du temps de travail, des relations professionnelles, des conditions de travail et de la santé au travail.

L'année 2013 verra l'achèvement de la refonte des enquêtes Acemo entamée en 2010 (modification des questionnaires et transformation des applications informatiques). Les nouveaux questionnaires seront administrés et le développement de la nouvelle application informatique s'achèvera pour une mise en production au 1^{er} janvier 2014. La réflexion sur la télé procédure sera poursuivie. L'ensemble de ces travaux s'inscrira dans le contexte de la perspective du transfert futur des postes relatifs à la collecte de cette enquête au centre statistique de Metz impliquant la formation d'une nouvelle équipe de gestionnaires. Comme les années précédentes, les enquêtes Acemo seront mobilisées pour répondre aux besoins d'informations résultant des évolutions législatives et réglementaires concernant le travail.

La collecte de la nouvelle édition de l'enquête « Conditions de travail » s'achèvera début 2013 et les travaux d'apurement, redressement et exploitation seront ensuite initiés.

Les travaux visant à améliorer l'information sur les accidents du travail et les maladies professionnelles seront poursuivis, en liaison avec l'Institut national de veille sanitaire et des données renouvelées seront publiées.

Dans le domaine des relations professionnelles, l'activité de la Dares consistera principalement à exploiter les données de l'enquête REPONSE, dont la collecte s'est déroulée en 2011.

Enfin, les travaux sur le temps de travail se poursuivront avec l'exploitation des enquêtes Ecmoss, Acemo et Emploi sur la durée du travail et l'exploitation du volet employeur de l'enquête « Conditions de travail » sur l'organisation du temps de travail.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Refonte du dispositif Acemo	SCS	2012-2013	Début du projet en 2010	La refonte des questionnaires s'achève en 2012. La refonte applicative est en cours
Dispositif Ecmoss	SCS	2013	automatiser au mieux l'intervention de la Dares sur les fichiers bruts fournis par l'INSEE	En cours
Enquête REPONSE	RPTT	2010-2011	Enquête périodique	En cours
Enquête Conditions de travail	CTS	2012	Début du projet en 2010	Collecte réalisée fin 2012-début 2013

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La refonte des enquêtes Acemo entamée en 2010 (modification des questionnaires et transformation des applications informatiques) s'achèvera en 2013. Les nouveaux questionnaires, finalisés en 2012, seront administrés et le développement de la nouvelle application informatique s'achèvera pour une mise en production au 1^{er} janvier 2014. La réflexion sur la mise en place d'une télé-procédure, permettant aux entreprises de répondre par internet, sera poursuivie. L'ensemble de ces travaux

s'inscrira dans le contexte de la perspective du transfert futur des postes relatifs à la collecte de cette enquête au centre statistique de Metz impliquant la formation d'une nouvelle équipe de gestionnaires.

La collecte de la nouvelle édition de l'enquête « Conditions de travail » s'achèvera début 2013 et les travaux d'apurement, de redressement et d'exploitation de l'enquête seront ensuite menés. Cette enquête se déroule dans des conditions largement renouvelées avec notamment un questionnement assez extensif sur les risques psychosociaux au travail à la suite des travaux du Collège d'expertise présidé par l'Insee sur ce thème, et une interrogation des entreprises qui emploient les salariés interrogés (volet employeur). En outre un suivi prospectif des enquêtés sera mis en place en vue d'une ré-interrogation en 2015 dans le cadre de la nouvelle enquête sur les risques psychosociaux au travail.

3.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

La Dares publiera en 2013 des indicateurs sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT-MP) du régime général (CNAM-TS) élargis à ceux de la Mutualité Sociale Agricole. L'inclusion des AT-MP des collectivités territoriales (CNRACL) sera réalisée sous réserve de transmission des données en temps utile.

Une refonte du système de remontée des accords collectifs d'entreprises (application Daccord) est actuellement conduite par la DGT, avec l'appui de la Dares. Cette refonte vise à permettre des remontées en continu, à proposer une télé-déclaration aux entreprises, et à mieux identifier les thèmes d'étude des accords. Cette refonte devrait être finalisée au cours de l'année 2012 et l'année 2013 devrait permettre des exploitations plus riches de ce système d'information.

Les résultats sur la représentativité syndicale issus du système d'information Mars seront publiés par la Direction Générale du Travail en 2013. Les données issues de ce nouveau système d'information devraient également donner lieu à des exploitations statistiques de la Dares.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Diverses sources (Ecmoss, Dads, enquête emploi, panel DADS) seront mobilisées pour analyser les inégalités salariales. Des confrontations entre les résultats produits à l'aide de ces différentes sources seront produites, en particulier pour ce qui concerne les dispositifs d'épargne salariale.

L'exploitation de la 4e édition de l'enquête Sumer 2009-2010 se poursuivra.

Les données de l'enquête REPONSE 2011 seront exploitées et donneront lieu à diverses publications.

Les travaux sur le temps de travail se poursuivront avec l'exploitation des enquêtes Ecmoss, Acemo et Emploi sur la durée du travail et l'exploitation du volet employeur de l'enquête « Conditions de travail » sur l'organisation du temps de travail.

3.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1. Aspects « Territoires »

Des tableaux de résultats locaux détaillés des statistiques sur les accidents du travail et maladies professionnelles du régime général en 2011 seront adressés aux services statistiques déconcentrés du ministère du travail.

4.2 - Aspects « environnement et développement durable »

Néant

4.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

De nombreuses études relatives au suivi des rémunérations contribuent à l'évaluation des politiques publiques en ce domaine : production de données sur les niveaux et variations de salaires dans des nomenclatures correspondant aux niveaux de la négociation en la matière ; dénombrement et caractérisation des salariés « au SMIC » ; mesure des inégalités de rémunérations liées aux caractéristiques des personnes, et en premier lieu au genre ; analyse de l'impact de la négociation de branche sur les rémunérations ; impact des dispositifs d'épargne salariale (écarts de rémunérations, substitution éventuelle avec les salaires,...).

L'importance accordée à la négociation collective d'entreprise par les politiques du travail et de l'emploi appellera le maintien, voire l'extension, des performances du système d'information et des travaux d'analyse concernant le dénombrement des négociations et des accords selon les thématiques, secteurs, tailles d'entreprises ainsi que des populations d'entreprises et de salariés concernés.

4.4 - Aspects « européens »

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat dans le cadre du règlement STS (heures travaillées dans l'industrie et la construction) sont élaborés et transmis chaque trimestre depuis 2001 dans les délais prévus.

Des indicateurs sur les accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP) sont calculés par la Dares depuis 2009 (pour les AT) et 2010 (pour les MP).

5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Enquête trimestrielle Acemo (y compris l'intégration de l'enquête annuelle complémentaire et un volet spécifique sur le SMIC)	SCS	La fourniture d'informations statistiques sur les salaires par branches professionnelles (ou par regroupement de celles-ci en champs conventionnels) restera une priorité
Enquête annuelle complémentaire Acemo sur la répartition des salariés et les conventions collectives	SCS	A partir de 2013, cette enquête sera intégrée le premier trimestre de chaque année, dans l'enquête trimestrielle
Enquête annuelle Acemo sur la négociation, la représentation des salariés et les conflits	SCS-RPTT	Enquête annuelle ayant pour objectif de fournir des indicateurs réguliers sur l'importance de la négociation dans les entreprises, son contenu et ses acteurs ainsi que sur les grèves (part des entreprises ayant connu au moins une grève et nombre de jours de grève). Elle est réalisée en début d'année auprès de 10 000 entreprises du champ Acemo.
Enquête annuelle Acemo sur les très petites entreprises	SCS en association avec RPTT pour le module relations professionnelles	Enquête annuelle sur les entreprises de 1 à 9 salariés. A partir de 2013, l'enquête sera complétée par trois modules nouveaux portant sur la négociation, l'épargne salariale et la formation professionnelle. Chaque module ainsi que le questionnaire 'base' sera administré en rotation une fois tous les quatre ans.
Enquête annuelle Acemo sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne d'entreprise et l'actionnariat des salariés (PIPA)	SCS	A partir de 2013, l'enquête sera complétée par deux modules nouveaux portant sur la retraite supplémentaire et sur la complémentaire santé. Chaque module ainsi que la questionnaire 'base' sera administré une fois tous les trois ans.
Exploitation des enquêtes Acemo, Ecmoss (2009) et de l'Enquête emploi pour publier des résultats sur la durée du travail.	RPTT	Les redressements opérés sur la source Ecmoss seront approfondis sur de nouvelles variables (absences, les salariés au forfait jour). Chaque variable est un thème potentiel d'études et l'ensemble de ces travaux permettra d'aboutir à une mesure de la durée annuelle à partir d'Ecmoss.
Exploitation des enquêtes Acemo, Ecmoss (2009) et de l'Enquête emploi pour publier des résultats sur la durée du travail.		
Exploitation de fichiers administratifs		
Exploitation plus systématique de la source Dads pour produire des données sur les salaires auparavant issues du dispositif Acemo, allégé depuis la refonte de 2005-2006 et pour produire des indicateurs par branches professionnelles	SCS	
Licenciements des salariés protégés	RPTT	Fichier construit à partir de l'instruction, par les services de l'Inspection du travail, des demandes

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
		d'autorisation de licenciement de salariés protégés ou du contrôle des dossiers de rupture conventionnelle les concernant.
Suivi des accords d'entreprise	RPTT	Ces travaux reposent sur l'exploitation d'une base de données issues des informations enregistrées par les services départementaux du ministère du travail lors du dépôt obligatoire des accords par les entreprises. Ces données permettent notamment d'identifier les entreprises ou les établissements déposant les textes ainsi que les caractéristiques principales de ces derniers : leur nature (accord, avenant, dénonciation, désaccord, adhésion), les signataires et les thèmes principaux.
Exploitation des fichiers de la CNAM TS et de la MSA sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	CTS	Les indicateurs annuels publiés utilisent aussi la source DADS pour établir la population concernée par le risque d'accident et de maladie. La prise en compte des données MSA constituera une nouveauté en 2013.
Autres travaux répétitifs		
Apurement, redressement et exploitation des enquêtes annuelles Ecmoss	SCS - RPTT	Les études porteront notamment sur la mesure des inégalités salariales entre hommes et femmes et selon l'origine et sur les caractéristiques des salariés au SMIC

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

La refonte du dispositif d'enquêtes Acemo, qui s'achèvera fin 2013, poursuivra l'effort d'allègement de la charge statistique des entreprises entrepris lors de la précédente refonte de 2006. La partie structurelle du dispositif a en effet été rationalisée, à la lumière des évolutions de l'ensemble du système d'observation de l'emploi et des revenus (enrichissement de la DADS-U, mise à profit améliorée du dispositif Ecmoss, ...). Ainsi l'enquête annuelle complémentaire a été intégrée dans l'enquête trimestrielle. La poursuite du projet de développement de procédures de télédéclaration devrait aussi permettre à terme d'alléger la charge de déclaration.

Pôle Emploi

1. Exposé de synthèse

En 2012, un certain nombre de projets de rénovation des systèmes d'information statistique hérités de l'Unédic et de l'ex-ANPE continuent à se concrétiser (Statistiques mensuelles du marché du travail STMT, fichier historique FH). Sont également prises en compte les conséquences statistiques du transfert du recouvrement à l'ACOSS sur la première production de la statistique annuelle d'emploi avec cette nouvelle source (la DADS). De nouveaux indicateurs d'emploi pour les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel sont installés et progressivement complétés. De plus les données statistiques sont exploitées pour un meilleur suivi de nouveaux dispositifs (par exemple : le contrat de sécurisation professionnelle CSP) ou de nouvelles conventions (indemnisation du personnel du Ministère de la Défense - MINDAC). De même les données statistiques sont exploitées pour produire certains indicateurs de suivi de la convention tripartite (Etat – Unédic – Pôle emploi). Enfin, pour donner une meilleure visibilité du marché du travail et simplifier l'accès à ces données publiques, un projet de mise à disposition de séries statistiques sur internet est lancé.

En 2013, Pôle emploi poursuivra la rationalisation et l'enrichissement de ses systèmes d'information statistique en continuité avec les évolutions engagées depuis 2010.

Pour favoriser le partage de notre connaissance du marché du travail, Pôle emploi développera plusieurs études sur l'emploi et les mouvements d'emploi, la demande et l'offre d'emploi, les trajectoires des demandeurs d'emploi, le chômage indemnisé et non indemnisé.

D'autres travaux exploratoires conduits en 2012 permettront de réaliser certaines études : alternance entre intérim et chômage, caractéristiques des demandeurs d'emploi en formation, trajectoires professionnelles et sectorielles des demandeurs d'emploi.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les travaux d'évolution du système d'information statistique relatif au suivi des demandes et des offres d'emploi gérées par Pôle emploi continueront, en 2013, en continuité avec les travaux engagés depuis sa création. Pour mémoire, ces évolutions prennent en compte les recommandations formulées par JB de FOUCAULD dans son rapport sur l'emploi, le chômage et la précarité.

L'exploitation du fichier historique a été ré internalisée début 2012 sur les machines de Pôle emploi. Les mises à disposition de ces données sont cadrées par des conventions signées avec les organismes utilisateurs. Les travaux d'évolution et de fiabilisation continueront en 2013. Un club utilisateurs FH sera renforcé et prendra toute sa dimension.

En lien avec les préoccupations prioritaires des partenaires et les sollicitations du Cnis, les nouvelles catégories (A, B, C, D, E) sont mises en place, les indicateurs et co-publications Dares- Pôle emploi ont évoluées et sont en constante amélioration.

Enfin, les nouvelles nomenclatures et le répertoire ROME V3 sont en place dans les systèmes opérationnels et statistiques de Pôle emploi.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

A ce jour, il n'y a pas d'enquêtes nouvelles prévues pour 2013.

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Dans le cadre de la phase expérimentale de la mise en œuvre des déclarations sociales nominatives (DSN), Pôle emploi pilotera un projet d'analyse d'impacts sur les productions statistiques qui portera sur l'exploitation des flux de sortie d'emploi ainsi que sur les entrées en emploi des demandeurs d'emploi.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

D'autres travaux exploratoires conduits en 2012 permettront de réaliser certaines études : alternance entre intérim et chômage, caractéristiques des demandeurs d'emploi en formation, trajectoires professionnelles et sectorielles des demandeurs d'emploi.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

Les travaux de refonte de la chaîne statistique mensuelle du marché du travail (STMT) seront finalisés et aboutiront à une mise en production au cours de l'année 2013. Afin de fiabiliser le dispositif, une période de double commande, au minimum six mois, sera organisée pour garantir une qualité conforme aux exigences relatives à la production de statistiques publiques.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Seront également poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs départementaux et régionaux sur la demande d'emploi en concertation avec la Dares et ses services déconcentrés.

Conformément à l'accord national cadre entre Pôle emploi et l'Alliance Ville Emplois, un ensemble de données relatives au marché du travail sera régulièrement fourni aux maisons de l'emploi par les directions régionales de Pôle emploi.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

Pôle emploi poursuivra sa contribution active aux travaux du groupe « emplois verts » sur les plans méthodologiques et statistiques.

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le programme des évaluations n'est pas encore défini pour l'année 2013.

5. Opérations répétitives

5.1 Exploitation de fichiers administratifs

La maintenance et l'exploitation du système d'information statistique fondé sur les données administratives relatives à la demande et l'offre d'emploi se feront en cohérence avec les systèmes d'information opérationnels et les évolutions des modalités de suivi et d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Les démarches de rapprochement entre le fichier historique statistique (FHS) et les DADS seront poursuivies, afin de disposer d'informations longitudinales sur les trajectoires au chômage et en emploi.

Les évolutions et l'exploitation du système d'information statistique relatif à l'indemnisation (Assurance Chômage et Etat) seront garanties en cohérence avec les évolutions réglementaires.

Le suivi des dispositifs d'indemnisation et d'accompagnement prévu notamment par les conventions entre l'Etat et Pôle emploi (CSP, RFF, ...) sera maintenu.

Par ailleurs, les notes d'information statistiques régulières continueront d'être produites.

5.2 Enquêtes

L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) sera reconduite en 2013.

Les première et deuxième vagues (interrogation à 6 et 12 mois) du panel des demandeurs d'emploi entrés en décembre 2012 seront réalisées en juin et décembre 2013. Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon de près de 7 000 personnes, permet de suivre les parcours des demandeurs d'emploi et d'analyser les facteurs de reclassement. Pour cela, les demandeurs d'emploi enquêtés sont interrogés à trois reprises à six mois d'intervalle.

L'enquête « Sortants de chômage », menée trimestriellement en collaboration avec la Dares, auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi sortis des fichiers de Pôle emploi sera poursuivie, de façon à assurer la qualité et la complétude des données sur les motifs de sortie et la situation des personnes, notamment au regard de l'emploi et de la formation.

L'enquête « Sortants de formation », permettant de connaître le devenir des demandeurs d'emploi, à l'issue d'une formation, vis-à-vis du retour à l'emploi, sera également reconduite.